

Campagne de désinformation menée contre l'Algérie

Des voix s'élèvent en France contre l'acharnement de l'extrême droite

P03

LE CARREFOUR *Le journal du citoyen* 24ème année D'ALGERIE

N°7084 - JEUDI 16 JANVIER 2025 - 20 DA - EDITION NATIONALE

Air Algérie

Près de 08 millions
de passagers transportés
en 2024

P04

Projet de loi relatif aux partis politiques

Haro sur le nomadisme politique



Lire en page 03

ORAN P07

Le Directeur général de la BDL à Oran

**L'ouverture du capital s'inscrit dans le cadre
de la modernisation du secteur financier**

DIRECTION DE DISTRIBUTION DE L'ÉLECTRICITÉ ET DU GAZ D'ORAN

Remplacement des équipements de 16 transformateurs

Pour accomplir la Omra

46 moudjahidine et veuves de chouhada pour les Lieux saints



Pour vos annonces publicitaires, naissances, anniversaires, félicitations, etc...

Contactez le Carrefour d'Algérie au: Oran - Fax: 041 30 73 41

Tél: 05 52 12 22 21 - 07 71 31 19 93 - Alger - Tél: 0541 66 53 51 - email: lecarrefourdoran@yahoo.fr

APN

Un concours national destiné aux élèves du cycle moyen

La Commission de l'éducation, de l'enseignement supérieur, de la recherche scientifique et des affaires religieuses à l'Assemblée populaire nationale (APN) lancera, jeudi, la première édition du concours des meilleurs travaux scolaires, a indiqué mardi un communiqué de l'Assemblée. La Commission de l'éducation, de l'enseignement supérieur, de la recherche scientifique et des affaires religieuses à l'Assemblée populaire nationale (APN) organisera, jeudi, une cérémonie à l'occasion du lancement de la première édition du concours natio-

nal des meilleurs travaux scolaires, sous le thème "l'Algérie et les causes justes", et ce sous l'égide du président de l'APN, M. Brahim Boughali. Ce concours sera organisé en collaboration avec le ministère de l'Education nationale avec la participation du ministère des Moudjahidines et des Ayants droit et celui de la Culture et des Arts. Il concerne les élèves du cycle moyen qui concourront dans les domaines de la poésie, du conte, du roman, de l'inchad, du monologue et de la comédie, outre les arts plastiques et le dessin.

Bouden reçoit le président chinois de l'Association «APCAE»

Nécessité d'étendre la coopération à de nouveaux domaines



Le vice-président de l'Assemblée populaire nationale (APN), Monder Bouden, a reçu, mardi, le président de l'Association du peuple chinois pour l'amitié avec les pays étrangers (APCAE), Yang Wanming, avec lequel il a évoqué l'importance d'étendre la coopération entre l'Algérie et la Chine à d'autres domaines, a indiqué un communiqué de la chambre basse du Parlement. A cette occasion, M. Bouden a mis en avant "la profondeur des relations historiques et stratégiques à caractère spécial et aux

visions communes" unissant l'Algérie et la République populaire de Chine, appelant à faire de ces relations "un modèle de coopération entre les pays qui promeuvent les valeurs de justice et de paix dans le monde". Il a souligné, dans ce contexte, la nécessité "d'étendre la coopération entre l'Algérie et la Chine à de nouveaux domaines comme les énergies renouvelables, à la faveur de l'expérience pionnière de la Chine dans les panneaux solaires, mais aussi la sécurité alimentaire et l'agriculture saharienne".

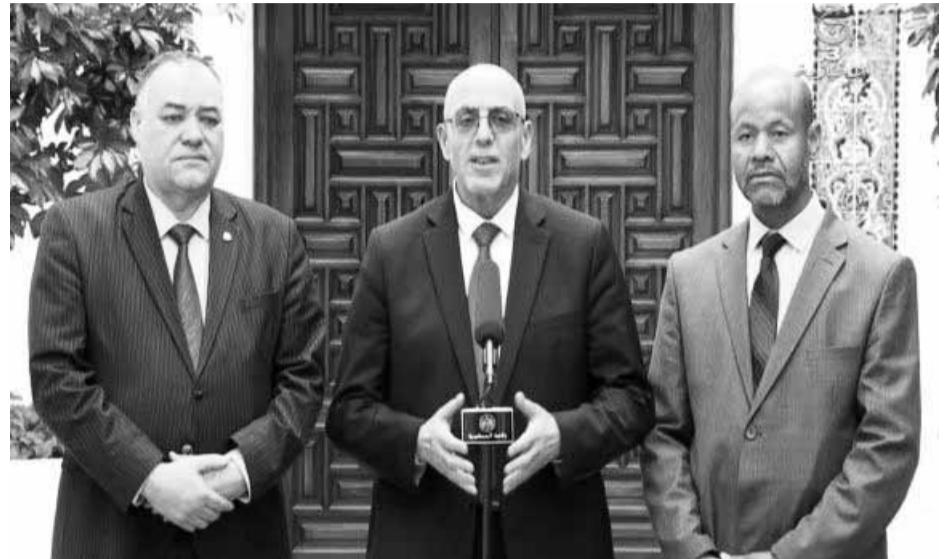
Le ministre de la Jeunesse reçoit le DG de la Grande Mosquée de Paris

Le ministre de la Jeunesse, chargé du Conseil supérieur de la jeunesse, Mustapha Hidaoui a reçu, mercredi à Alger, le Directeur général de la Grande Mosquée de Paris, Mohamed Louanoughi, a indiqué un communiqué du ministère. Cette visite s'inscrit dans le cadre des "préparatifs en cours pour la mise en œuvre du programme du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, relatif à l'accueil des enfants de la communauté nationale établie à l'étranger et visant à renforcer leur lien avec leur pays l'Algérie, et ce dans le cadre de

la campagne des centres de vacances et de loisirs pour l'année 2025", précise-t-on de même source. Lors de cette rencontre, les deux parties ont abordé divers points relatifs aux conditions d'accueil des enfants de la communauté nationale établie à l'étranger, notamment en ce qui concerne les centres d'hébergement, les prestations assurées, ainsi que les moyens d'enrichir les programmes qui leur sont dédiés, en œuvrant à l'élargissement de l'opération pour inclure les enfants de la communauté établie dans d'autres pays.

Face aux tentatives ciblant l'Algérie

Le président du MSP insiste sur le renforcement du front intérieur



Le président du Mouvement de la société pour la paix (MSP), M. Abdelaali Hassani Cherif, a insisté, mardi, sur l'importance du renforcement du front intérieur pour faire face aux tentatives ciblant l'Algérie. Dans une déclaration au sortir de l'audience que lui a accordée le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, le président du MSP a indiqué que cette rencontre avait été "l'occasion de se concerter, de discuter et d'échanger les vues sur différents dossiers nationaux et internationaux", soulignant que la conjoncture actuelle nous impose de "communiquer pour renforcer le front national intérieur". Il a, à cet égard, souligné "la nécessité pour toutes les parties de trouver un terrain d'entente", notamment dans la conjoncture actuelle

où "l'Algérie est ciblée de l'extérieur". Qualifiant la rencontre de la délégation du MSP avec le président de la République de "fructueuse", M. Hassani Cherif a expliqué que de telles rencontres "permettront à la classe politique de faire bloc pour défendre ensemble les questions nationales". La rencontre a également permis d'évoquer "les développements des questions palestinienne et sahraouie" et de réaffirmer "le soutien constant de l'Algérie aux causes justes", a-t-il ajouté. Pour rappel, l'audience s'est déroulée en présence du directeur de Cabinet à la Présidence de la République, M. Boualem, et du conseiller du président de la République chargé de la Direction générale de la communication, M. Kamel Sidi Said.

Algérie - Arabie saoudite

Convention pour l'organisation de la prochaine saison du Hadj



Le ministre des Affaires religieuses et des Wakfs, M. Youcef Belmehdi, et le ministre saoudien du Hadj et de la Omra, Tawfiq Al-Rabiah, ont signé, à Djeddah, une convention pour l'organisation de la saison du hadj 1446/2025, en présence du Consul général de l'Algérie à Djeddah, M. Mohamed Alem, du Directeur général de l'Office national du Pèlerinage et de la Omra (ONPO) et de cadres de l'Office", a précisé la même source.

du Hadj et de la Omra, Tawfiq Al-Rabiah, ont signé, à Djeddah, une convention pour l'organisation de la saison du hadj 1446/2025, en présence du Consul général de l'Algérie à Djeddah, M. Mohamed Alem, du Directeur général de l'Office national du Pèlerinage et de la Omra (ONPO) et de cadres de l'Office", a précisé la même source.

Projet de loi relatif aux partis politiques

Haro sur le nomadisme politique

Par Nadira FOUDAD

Désormais et à la faveur de ce projet de loi, le membre ou militant d'un parti politique, élu à l'Assemblée ou au Conseil de la Nation, qui aura volontairement changé d'appartenance sous laquelle il a été élu, est déchu de plein droit de son mandat électif et radié définitivement des listes du parti, stipule l'article 21 du projet de loi. Le nomadisme politique, la limitation des mandats des organes dirigeants ainsi que la dissolution du parti en cas de non présentation de candidats, lors de deux élections successives, sont les principaux axes du projet de loi relatif aux formations politiques après celui adopté en 2012 par les deux Chambres parlementaires pour remédier aux lacunes, aux insuffisances et au vide juridique. La problématique des transfuges au niveau du Parlement algérien a montré ses limites et perturbe le bon fonctionnement de cette institution d'où l'urgence de pallier à ce phénomène par la révision de la loi de 2012, relative aux partis politiques. Il s'agira désormais d'une rupture totale avec ces pratiques qui nuisent à la crédibilité de cette institution devant l'instabilité des députés qui passent leurs temps à négocier leurs statuts que de se consacrer à la mission pour laquelle ils ont été élus par le peuple. Le «nomadisme politique» est un phénomène qui prend hélas de l'ampleur puisque les élus sur une liste d'un parti politique, lors des échéances électorales, fuient ces partis une fois

élus et qui leur ont permis de présenter leur candidature aux législatives après leur admission à l'Assemblée pour d'autres qu'ils jugent plus représentatifs et plus crédibles, selon eux, au niveau de l'APN. Partant du principe de la consécration de la Démocratie Participative, instruite dans la Constitution de 2020, le président de la Chambre basse et après dépôt de ces deux projets de loi au niveau de l'Assemblée, s'appuie sur ce contexte pour réunir le bureau de son institution et partant, ouvrir le débat sur l'avant-projet de loi organique relative aux partis politiques après installation de deux groupes de travail, chargés de peaufiner les deux projets de loi sur les partis politiques et les associations, avant la confection de la mouture finale desdits projets de loi qui seront ensuite remis aux députés pour enrichissement avant qu'ils ne soient proposés ensuite aux travaux de plénière pour examen, débats puis adoption. Selon les présidents de groupes parlementaires que nous avons joints, hier, ces projets n'ont pas encore été distribués aux députés mais font l'objet actuellement de concertations après l'installation de ces deux commissions pour leur enrichissement avec évidemment la concertation avec les concernés que sont les partis politiques pour éviter le remake et le très controversé épisode du projet de loi relatif au financement des partis politiques déjà adopté par les deux Chambres parlementaires. Pour l'heure et selon nos sources au Parlement, ce texte est remis aux diffé-

rentes formations politiques pour son enrichissement et sa modification avant qu'il ne soit proposé aux débats à l'APN et au Sénat. Ce texte qui vise à revoir le fonctionnement des partis politiques, a suscité des réactions diverses et diversifiées parmi les acteurs et la classe politique. Dans un autre registre et dans le but de consacrer le fonctionnement démocratique et l'alternance au sein des partis, l'article 37 prévoit que la composante des organes délibérant et exécutif des partis politiques est élue pour deux mandats de cinq ans au maximum. L'article 53 du même avant-projet de loi interdit en outre de mêler l'activité partisane et le militantisisme syndical. "Le parti politique ne peut avoir un lien organique de dépendance ou de contrôle avec un syndicat, une association ou toute autre organisation qui n'a pas de caractère politique", y lit-on. Autre phénomène auquel la nouvelle loi aspire à mettre fin, celui du boycott de plusieurs échéances électorales successives. Cet avant-projet de loi veut donner la possibilité au ministère de l'Intérieur de «saisir la justice pour dissoudre un parti politique qui n'aura pas présenté de candidats à deux élections consécutives». Dans l'actuelle loi, cette dissolution peut être prononcée si un parti politique ne participe pas à quatre élections législatives et locales consécutives. L'article 87 précise les cas dans lesquels le ministre de l'Intérieur peut demander à la justice de prononcer la dissolution d'un parti politique. Ces cas sont l'exercice par un parti d'une activité contraire à la Constitution ou à la loi, le défaut de candidats à deux échéances électorales consécutives au moins et le non-respect des dispositions de l'article 84 de la présente loi. L'article 84 donne au ministre de l'Intérieur la possibilité de prononcer la suspension de l'activité d'un parti politique notamment en cas de non-exercice de ses activités organiques ou l'exercice de ses activités après l'expiration du mandat des organes et en cas de conflit entre ses membres entraînant la cessation des activités du parti.

Campagne de désinformation menée contre l'Algérie

Des voix s'élèvent en France contre l'acharnement de l'extrême droite

Des voix s'élèvent en France pour critiquer la récente campagne de désinformation menée contre l'Algérie par l'extrême droite et fustiger l'acharnement de certaines parties contre les Algériens. Sérgio Royal, ex-ministre français, a évoqué, lors d'une intervention sur le plateau d'une chaîne de télévision, la "dette morale" qu'avait la France envers l'Algérie, une dette en lien avec les crimes commis durant la colonisation. "La France s'est enrichie, les entreprises françaises se sont enrichies (aux dépens) de l'Algérie", a-t-elle rappelé, notant que la colonisation avait été "atroce". "Il ne faut pas oublier les dégâts que nous avons commis sur ce territoire que nous avons colonisé parce qu'il y avait des ressources", a-t-elle signalé, attirant également l'attention sur le rôle joué par les travailleurs algériens dans le développement économique de la France. "L'avenir se construit en étant conscient du passé (et) de l'histoire. (Nous avons) une histoire commune douloureuse avec l'Algérie", a dit l'ancienne candidate à la présidentielle française. "Je pense qu'il faut revenir à des relations diplomatiques dans le respect mutuel, (des relations) respectueuses de cette histoire", a ajouté Mme Royal. De son côté, le parti de gauche La France insoumise, à travers son groupe parlementaire à l'Assemblée française, a vertement critiqué les ministres et

responsables français qui se sont attaqués récemment à l'Algérie. "Depuis quelques jours, plusieurs ministres ou dirigeants du camp présidentiel s'emploient à créer une escalade d'agressivité irresponsable contre l'Algérie. Tous les prétextes semblent bons. Certains dirigeants français jouent une absurde logique de revanche sur l'Algérie et utilisent un vocabulaire guerrier totalement inacceptable", indique un communiqué du groupe parlementaire du parti. "Aucune situation particulière ne doit servir d'alibi à une volonté de détérioration supplémentaire des liens entre nos deux pays. La manière dont Bruno Retailleau (ministre français de l'Intérieur), qui s'est illustré depuis son entrée au gouvernement par ses attaques contre l'Etat de droit ou pour réhabiliter la colonisation, entretient l'escalade et tente de forcer la confrontation et est aussi abjecte qu'irrespectueux". "Avec l'Algérie, comme avec d'autres pays d'Afrique, le renoncement à toute posture de domination néocoloniale est la base de toute relation équilibrée c'est-à-dire égalitaire et respectueuse de chacun", préconise la France insoumise. "Après avoir fait repousser la France de partout sur le continent africain, ce pouvoir veut-il opposer à présent notre propre peuple avec tous nos proches voisins et parents par des provocations qui l'affligent et dont il ne veut pas?", s'interroge le parti.

Point de Vue

Par A. Benabdellah
Jalildz62@gmail.com

Les nostalgiques de «l'Algérie française» se réveillent

J'avais toujours cette idée en tête que ce que disaient les gens de l'extrême droite haut et fort, sur l'Algérie, les autres, c'est-à-dire les brebis de la classe politique française, préféraient le dire à voix basse. Au fait, les nostalgies de l'Algérie française n'ont jamais été éteints de façon définitive, dans les esprits d'une grande frange du peuple français. Justement, c'est le contraire de ce qu'ils croyaient en leur for intérieur. Les nôtres ont, depuis l'avènement de l'indépendance, cru à cette nouvelle page blanche sur laquelle vont être inscrits les principes des relations basées, essentiellement, sur les principes du respect mutuel, la non-ingérence dans les affaires intérieures, de chaque partie et bien sûr, la sauvegarde des intérêts réciproques. Malheureusement, la partie française avait constamment ces petits démons dans leurs têtes qui leur inspirent des idées non seulement, nocives, mais pis encore, malhonnêtes qui vont les pousser à la tricherie. Ce qui aurait incité les Français à oser de telles aventures, c'est bien la partie algérienne qui avait, de temps à autre, préféré faire des concessions sur les plans secondaires, afin de ne pas gâcher l'essentiel dans ces relations. La France, et ce depuis l'indépendance et ou bien même avant, avait misé une catégorie de faux algériens. Ces derniers seraient plus enclins vers des sentiments nostalgiques de l'Algérie française que certains français de souche. D'ailleurs, nous les avons rencontrés à plusieurs occasions. Ils n'ont jamais caché leurs convictions antinationales. Et pourtant, ils occupaient des dangereuses responsabilités dans des institutions algériennes. Ils sont les «gardiens du temple» où seraient gardés les intérêts économiques, culturels de la France en Algérie. C'est la raison pour laquelle, en cas de conflit entre les deux pays, ces gens pourraient s'avérer dangereux, en tant que cinquième colonne. C'est une des cartes dont la France pourrait utiliser. Nous savons, cependant, qu'il y aurait -à peu près- une dizaine de français honnêtes qui sont morts pour l'Algérie algérienne. Seulement, ce n'est pas le moment de citer des noms. La crise franco-algérienne actuelle serait la conséquence logique d'une série d'anciens problèmes qui ont été mal ou pas du tout, solutionnés. Nous n'avons cru que les très spectaculaires visites ambiantes des chefs d'Etat français, à l'époque de Bouteflika, n'ont jamais touché à l'essentiel... L'on croyait peut-être que le temps finirait par trouver lui-même les bonnes et définitives solutions. Ce qui n'a pas été le cas. En effet, l'on ne faisait que tourner les attentions en vue, de ne pas voir les clivages qui étaient clairs et visibles.

Situation économique et financière de la France

Un niveau d'endettement extérieur inédit

La situation économique et financière de la France est "extrêmement grave" avec un niveau d'endettement extérieur qui ne cesse de croître atteignant les 110,5% du PIB en 2023 et devant augmenter à 124,9% en 2029, a souligné une étude publiée par un média français spécialisé. Parue sous l'intitulé "La France en état d'urgence", dans le journal en ligne "Contrepoints", cette analyse a levé le voile sur une situation financière des plus catastrophiques jamais connue par l'Hexagone depuis 50 ans, avec un accroissement de sa dette extérieure et de son coût de plus en plus cher, alors que les dépenses de l'Etat ne cessent de s'alourdir et d'accentuer le niveau du déficit public. Signée par Claude Sicard, docteur en économie et auteur de plusieurs ouvrages, cette contribution a dévoilé les dessous de la réalité économique française en pointant du doigt la responsabilité des dirigeants français dans cette situation, qualifiée d'"extrêmement grave" et caractérisée par des dépenses publiques "les plus élevées de tous les pays développés" et "des prélèvements obligatoires (impôts) record qui asphyxient l'économie". Cette analyse, livrée à la veille de l'intervention du Premier ministre français, François Bayrou, devant le Parlement à l'occasion de son discours de politique générale, a mis en avant les derniers développements connus en France, notamment la dégradation de sa notation de dette par l'agence américaine Moody's, l'inquiétude exprimée par le Fonds monétaire international (FMI) et la procédure engagée par Bruxelles en juillet 2024 contre le déficit "excessif". L'auteur a appuyé son analyse par des chiffres et données édifiantes sur la crise qui sévit en France, en mentionnant que la dette du pays n'a pas cessé de croître, passant de 20% du PIB en 1974 à 60% en 2000 et 96% en 2016 avant d'atteindre les 110,5% en 2023, en dépassant de loin les capacités financières de l'Etat. Durant la période d'exercice du président Emmanuel Macron, l'endettement de la France a augmenté de 1000 milliards d'euros, bien plus que tous ses prédécesseurs, a relevé l'économiste ajoutant que l'endettement va atteindre les 124,9% du PIB en 2029.

Pôle & Mic

Par B.Nadir

05 ans après, le Covid fait encore peur!

Cinq ans après le premier décès du Covid-19, l'OMS demande à la Chine plus de données sur l'origine du virus. Deux hypothèses dominent: une transmission naturelle via des animaux au marché de Wuhan, soutenue par la majorité des scientifiques, et une fuite accidentelle de laboratoire, moins partagée mais crédible. Les recherches sont freinées par des tensions politiques. Identifier l'origine pourrait prévenir d'autres pandémies en renforçant les contrôles. Le pangolin, d'abord suspecté, a été innocenté. Le monde est mieux préparé qu'en 2020, mais des faiblesses persistent, selon le chef de l'OMS, Tedros Adhanom Ghebreyesus. Des leçons ont été tirées et des mesures prises, mais les vulnérabilités restent. Maria Van Kerkhove, épidémiologiste de l'OMS, reconnaît des améliorations depuis la grippe H1N1 et le Covid, mais estime que le monde n'est pas encore prêt pour une nouvelle pandémie majeure. Le groupe d'experts indépendants pour la préparation et la réponse aux pandémies, créé par l'OMS, le dit tout net: «En 2025, le monde n'est pas prêt à combattre une nouvelle menace pandémique», en raison des inégalités qui persistent en matière d'accès aux financements et aux outils de lutte contre les pandémies tels que les vaccins. La virologue néerlandaise, Marion Koopmans, a expliqué à l'AFP que le succès et la rapidité de production des vaccins, fondés sur la technique de l'ARN messager (ARNm), pouvaient «changer la donne», lors de la prochaine crise sanitaire mondiale. Maria Van Kerkhove s'inquiète que la désinformation complique l'utilisation des outils disponibles contre une future menace. Tom Peacock, virologue à l'Imperial Collège, alerte sur le risque de pandémie de grippe aviaire H5N1 qui ne se transmet pas encore entre humains mais circule largement chez les animaux. «Je ne pense pas que nous soyons davantage préparés que nous ne l'étions avec le Covid», renchérit auprès de l'AFP, Meg Schaeffer, épidémiologiste à l'institut américain SAS. Elle estime qu'il faudrait encore quatre à cinq ans aux autorités de santé publique pour détecter et partager des informations plus rapidement. Mais elle a «confiance» dans les leçons apprises par la population durant le Covid-19 pour se protéger telles que la distanciation sociale et le port du masque. La notion d'«urgence due à une pandémie» est devenue le plus haut niveau d'alerte mondiale pour une meilleure réaction internationale. Un traité sur la prévention des pandémies est en cours de négociation, avec des questions clés sur le partage des données et des ressources. Le consensus est attendu d'ici mai 2025.

Energies propres

La CPECC affiche sa volonté d'investir en Algérie

Le secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'Energie, chargé des Energies renouvelables, Noureddine Yassaâa, a reçu mardi, le vice-président exécutif de la société "China Petroleum Engineering & Construction Corporation" (CPECC), He Hong San, qui a affiché la volonté de la société chinoise d'investir en Algérie, dans le domaine des énergies propres, notamment la production de l'hydrogène vert, indique un communiqué du ministère. Lors de cette rencontre qui s'est déroulée au siège du ministère en présence de ses cadres, les deux parties ont examiné les voies et moyens de renforcer les relations de coopération et les possibilités d'investissement et de partenariat entre les entreprises du secteur de l'énergie et la "CPECC", évoquant, par là même la production locale des énergies renouvelables, le développement de l'hydrogène vert, la production et le transport de l'électricité, lors des différentes étapes de la chaîne de valeur. La rencontre a également permis de passer en revue les voies de coopération en matière de projets des énergies propres. Le vice-président exécutif a, dans ce contexte, affiché l'intérêt que porte la société chinoise à l'investissement dans ces projets à travers des partenariats public-privé.

Air Algérie

Près de 08 millions de passagers transportés en 2024

La compagnie aérienne nationale "Air Algérie" a transporté près de 8 millions de passagers en 2024, soit une hausse de 10% par rapport à l'année 2023, a annoncé, mardi à Alger, le PDG de la compagnie, Hamza Benhamouda. Lors d'une conférence de presse consacrée aux résultats de la compagnie en 2024 et à ses objectifs pour l'année en cours, M. Benhamouda, a expliqué que Air Algérie a transporté en 2024 plus de 7,9 millions de passagers, soit une hausse "notable" de 10% et qu'une augmentation de 8 % dans le nombre des passagers est attendue durant l'année en cours. Ce bilan a été réalisé à travers 79.100 vols, à raison de 200 à 250 vols par jour, selon M. Benhamouda, qui a souligné que ces résultats "réflètent la confiance croissante des clients quant aux services fournis par la compagnie, et réaffirment l'engagement constant

de cette dernière à répondre à leurs attentes". S'agissant du remboursement des clients détenteurs de billets non utilisés pendant la crise sanitaire "COVID-19", le PDG a fait savoir que plus de 10.000 billets avaient été remboursés en 2024, précisant que "l'examen des dossiers concernés est toujours en cours". Evoquant les indicateurs de performance de la compagnie, le responsable a rappelé les principales distinctions remportées par la compagnie nationale en 2024, notamment le prix d'excellence décerné par l'aéroport de Dubaï et le prix de l'aéroport de Moscou pour la meilleure compagnie aérienne en termes de transport de bagages par passager, affirmant que ces prix "réflètent le début d'un changement de mentalités au sein de la compagnie, et illustrent l'importance du travail collectif et le dévouement pour offrir les meilleurs services". Pour maintenir cette dynamique, la compagnie s'attelle au développement de ses ressources humaines à travers "le lancement du projet de l'Académie de formation d'Air Algérie", annoncé l'année dernière, a souligné le PDG, ajoutant que ce projet constitue "une étape ambitieuse visant à construire une nouvelle génération de compétences exceptionnelles". Cette Académie, a-t-il poursuivi, "offrira des programmes de formation modernes et spécialisés, axés sur l'amélioration des performances et la promotion de l'innovation dans tous les domaines liés au secteur de l'aviation". Interrogé sur les perturbations dans la programmation des vols ayant touché Air Algérie en décembre dernier, le responsable a précisé que "plus de 73% des retards enregistrés étaient principalement dus aux conditions météorologiques et aux pics d'affluence dans les aéroports internationaux en période de fin d'année".

Mesures de régulation et d'approvisionnement du marché Pour la disponibilité des produits et la stabilité des prix pendant le Ramadhan

Des représentants d'associations des commerçants et de la protection du consommateur ont mis en avant, mardi, l'importance de la vigilance et de la prudence vis-à-vis des tentatives ciblant le système de disponibilité sur les marchés, durant le prochain Ramadhan, une question sur laquelle a insisté, lundi, le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune. Les mêmes représentants ont indiqué, en outre, que les mesures prises pour réguler le marché et assurer la disponibilité, notamment des produits de large consommation, assureront la disponibilité du produit, ainsi que la stabilité des prix, durant le prochain Ramadhan. Ils ont également appelé, dans des déclarations à l'APS, à davantage de mesures pour l'organisation de l'activité commerciale, notamment, à travers le renforcement de la numérisation et la construction de structures commerciales tout en limitant la présence des intervenants sur le marché parallèle, relevant qu'en prévision du Ramadhan, des campagnes de sensibilisation seraient lancées au profit des commerçants de gros et de détail, quant à l'importance du respect des lois.

Le président de la République avait donné, lundi lors de la réunion du Conseil des ministres, des instructions dans lesquelles, il a souligné la nécessité de faire preuve de prudence et de vigilance vis-à-vis de toute tentative d'atteinte au système de disponibilité sur les marchés, durant le prochain Ramadhan, donnant des orientations en vue d'"actualiser et intensifier les systèmes de contrôle, tout en poursuivant la lutte contre la spéculation en imposant les sanctions juridiques les plus lourdes contre toutes les tentatives de spéculation". A ce propos, le président de l'Association nationale des commerçants et artisans (ANCA), El Hadj Taher Boulenouar, a affirmé l'importance de faire montre de vigilance vis-à-vis des tentatives d'atteinte à la disponibilité sur les marchés, durant le prochain Ramadhan, comme souligné par le président de la République, ce qui devra "préserver la stabilité du marché, et des prix", notamment pour les produits de grande consommation. Abordant le système mis en place par les Pouvoirs publics à l'effet de réguler le marché et d'assurer la disponibilité des différents produits tout au long de l'année, M. Boulenouar a mis en avant "l'importance de soutenir ce système, en luttant contre la spéculation pour éviter tout dysfonctionnement dans l'approvisionnement du marché". Boulenouar a ajouté que l'ANCA "écarte l'éventualité de toute pénurie sur le marché, étant donné que le gouvernement a adopté plusieurs mesures qui contribueront sans aucun doute à

garantir la disponibilité et la stabilité des prix de divers produits de consommation, telles que l'augmentation des quotas des opérateurs fabricants pour les produits les plus demandés pendant le mois de Ramadan, notamment le lait, le sucre et l'huile de table, parallèlement à l'augmentation des quantités de viandes importées". Il a également souligné la mesure de prolonger la période des ventes en soldes pour tous les produits et d'organiser des marchés temporaires pendant le Ramadan dans toutes les daïras du pays, ce qui encourage les producteurs, garantit une plus grande disponibilité des produits, rapproche le produit du consommateur et assure la stabilité des prix.

Bourse d'Alger

L'introduction de «Moustachir» encouragera d'autres start-up

Le ministre de l'Economie de la connaissance, des Start-up et des Micro-entreprises, Noureddine Ouadah, a estimé que le lancement, mardi de la négociation des actions de la start-up "Moustachir" à la Bourse d'Alger, encouragerait d'autres compagnies financières à s'orienter vers le marché financier en vue de bénéficier d'un nouveau système de financement, et d'avoir ainsi une meilleure visibilité sur le plan international. Ouadah s'exprimait lors d'une cérémonie officielle organisée au siège de la Bourse d'Alger pour annoncer le lancement du trading, sous la supervision du ministre des Finances, Laaziz Faid, du directeur général de la Société de gestion de la Bourse des valeurs (SGBV), Yazid Benmouhoub, du président de la Commission d'organisation et de surveillance des opérations de Bourse (COSOB), Youcef Bouznada, et du PDG de "Moustachir", Kheireddine Boulefa. "La société Moustachir ne sera pas la dernière start-up à s'introduire en Bourse", a indiqué M. Ouadah, assurant que cette démarche serait à même d'"encourager l'introduction de plusieurs autres sociétés en bourse". Et de rappeler que la bourse constitue "une source de financement importante pour les start-up", car leur permettant d'augmenter leur financement tout en leur conférant davantage de crédibilité et de fiabilité, explique-t-il, ajoutant que les start-up peuvent, ainsi, "bénéficier d'un nouveau système de financement, en sus des fonds existants, ce qui permettra d'asseoir une économie forte conformément aux engagements du président de la République concernant le secteur". Le ministre et avant de faire sonner la cloche d'ouverture, a affirmé que cette opération constituait "une étape importante et historique pour le marché financier, étant un mécanisme à même de développer des solutions innovantes, en permettant un développement pérenne des activités des PME et des start-up". L'opération s'inscrit dans le cadre d'un plan d'action global découlant des réformes décidées par le président de la République, qui ont pour objectif de promouvoir et moderniser le secteur financier, à travers la diversification des sources de financement, la mobilisation de l'épargne et la diffusion d'une culture financière au sein de la société.

Exercice du droit syndical

Des organisations syndicales saluent l'engagement du président

Plusieurs organisations syndicales ont salué, mardi, l'engagement du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, à garantir l'exercice du droit syndical, estimant que cette démarche aura un impact positif sur la situation socioprofessionnelle des travailleurs. Le Secrétaire général de l'Union générale des travailleurs algériens (UGTA), M. Amar Takdjout, s'est félicité de "la consécration du droit syndical en tant que principe fondamental dans la politique de l'Etat algérien, comme l'a affirmé le président de la République maintes fois en appelant au renforcement du rôle des syndicats". "Pour renforcer le dialogue social, les syndicats doivent changer d'approche et de méthode de travail et s'aligner sur les défis actuels", a-t-il dit, assurant qu'une telle démarche "aura un impact positif sur la situation socioprofessionnelle des travailleurs". M. Takdjout a également appelé à "renforcer l'esprit de militantisme chez les syndicats dans les différents secteurs, notamment au sein de l'UGTA qui s'emploie à créer des espaces de concertation en vue de réunir les conditions idoines permettant d'améliorer la situation des travailleurs et de faire prévaloir l'intérêt national". Pour

ce responsable syndical, "l'intérêt porté par le président de la République au principe du dialogue social incite à créer des syndicats forts et à acquérir une culture syndicale aux contours clairs pour résoudre les problèmes". Le président du Syndicat national des enseignants chercheurs hospitalo-universitaires (SNECHU), Pr. Rachid Belhadj, a, de son côté, considéré que la réorganisation et l'adaptation syndicales conformément à la nouvelle loi étaient à même de favoriser "une représentation syndicale au service des intérêts des travailleurs dans les différents secteurs".

"Définir les modalités et le taux de représentation et garantir la liberté syndicale conformément aux lois de la République et l'exercice du droit syndical, des points sur lesquels a encore une fois insisté le président de la République, permettra de résoudre plusieurs problèmes qui entravent l'action syndicale", a-t-il souligné. Pour sa part, le président du Syndicat national des praticiens de santé publique (SNPSP), Dr Lyes Merabet, a rappelé que la représentation syndicale et l'exercice du droit syndical étaient garantis par la Constitution algérienne. Abondant dans le même sens, le président de la Fé-

dération nationale des travailleurs de l'Education, M. Ferhat Chabekh, a estimé que l'attachement du président de la République à la liberté d'exercice du droit syndical "traduit l'engagement de l'Algérie à respecter les lois internationales garantissant le droit syndical", ajoutant que "le renforcement de la représentation syndicale contribuera, certainement, à l'amélioration de la situation socioprofessionnelle des travailleurs et à la consolidation du front intérieur". Le Secrétaire général de l'Union générale des étudiants libres (UGEL), Ryad Boukhabla, a, lui aussi, salué l'engagement du président de la République à garantir l'exercice du droit syndical, estimant que "cette démarche a vocation à renforcer et à garantir les droits des travailleurs et des étudiants". Pour rappel, le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a souligné lors de la réunion du Conseil des ministres qu'il a présidé, lundi, que l'exercice du droit syndical était garanti en Algérie et que l'Etat s'engageait à le respecter. "La réorganisation et l'adaptation syndicales doivent se faire conformément à la nouvelle loi, en vue de renforcer le dialogue social dans tous les secteurs", avait insisté le président de la République.

A l'occasion du 70ème anniversaire de la Glorieuse révolution

Le ministère de l'Education organise une cérémonie nationale

Le ministère de l'Education nationale a organisé, mardi à Alger, une cérémonie nationale, dans le cadre de la célébration du 70ème anniversaire du déclenchement de la glorieuse Révolution de libération. A l'occasion de cet événement, organisé au Palais de la culture Moufdi Zakaria, en présence de responsables et de représentants de plusieurs instances nationales et de parlementaires, le ministre de l'Education nationale, M. Mohammed Seghir Sadaoui, a souligné que cette célébration était "un couronnement d'une série d'activités programmées par le secteur en célébration du 70ème anniversaire de la glorieuse Révolution". "Nos aïeux ayant rédigé la Proclamation du 1er novembre 1954, avaient introduit des expressions sur la paix et sur la manière de construire l'Etat algérien, étant convaincus que l'Algérie obtiendra inévitablement son indépendance", a ajouté le ministre. "Nous nous réunissons aujourd'hui pour célébrer avec nos enfants ayant participé à de nombreuses activités à l'occasion du 70ème anniversaire du déclenchement de la Révolution algérienne, alors que nous accueillons une nouvelle année, qui sera une année de prospérité pour notre système éducatif grâce à notre engagement collectif à concrétiser une stratégie nationale pour la qualité de l'éducation et le développement des programmes", a-t-il soutenu, soulignant que la politique participative adoptée par le ministère en coordination avec tous les partenaires sociaux

"contribuera à garantir le meilleur pour nos enfants". La célébration de l'événement a été ponctuée par la projection d'un film documentaire sur le programme sectoriel arrêté par le ministère, à l'occasion du 70ème anniversaire du déclenchement de la Révolution, reposant sur plusieurs axes, dont "la célébration de la mémoire nationale, la mise en exergue du rôle de la poésie dans la Révolution de libération et l'encouragement des capacités littéraires et linguistiques chez les élèves et la découverte des talents à l'école algérienne". Ces activités visent, selon les organisateurs, "à présenter l'histoire de l'Algérie aux générations montantes d'une façon exceptionnelle et moderne, à travers l'utili-

sation des multimédias et en reliant chaque activité culturelle, sportive ou artistique à une personnalité historique". La cérémonie a été ponctuée par l'entonnement de chants patriotiques et de poèmes révolutionnaires, ainsi que la distinction d'inspecteurs à la retraite appartenant à la génération de la Révolution, outre des élèves et enseignants lauréats des concours nationaux de dessin du portait d'un moudjahid ou d'un chahid et d'une nouvelle sur la Révolution. L'occasion était également à la distinction des lycéens ayant décroché (3) médailles d'or et (1) médaille d'argent aux 4ème olympiades arabes de mathématiques, en novembre dernier à Doha (Qatar).

Prolongation du congé de maternité

Une décision reflétant l'intérêt accordé par le Président de la République

L'approbation par le Conseil des ministres, du projet de loi relatif aux assurances sociales, dans son volet lié à la prolongation du congé de maternité, a été largement saluée, en ce qu'il reflète l'intérêt accordé par l'Etat, à sa tête le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, à la femme et à l'enfant. Contactée par l'APS, la secrétaire nationale chargée de la Médecine du travail et de la condition de la femme travailleuse à l'Union générale des travailleurs algériens (UGTA), Pr Nora Akif, a salué l'approbation par le Conseil des ministres de la prolongation du congé de maternité, qui a toujours été "une revendication de l'UGTA dans le but de renforcer les droits de la femme travailleuse". Ce projet de loi, a-t-elle poursuivi, "accordera la priorité à de nombreuses catégories, dans le cadre de la prise en charge nécessaire de la mère et de l'enfant". Pour sa part, la présidente de la commission de la femme travailleuse à l'UGTA de la wilaya d'Alger, Malika Boutaoui, a estimé que ce projet de loi, dans son volet lié à la prolongation du congé de maternité, reflète l'intérêt particulier accordé par l'Etat, à sa tête le président de la République, à la femme et à l'enfant. Elle a salué l'approbation de ce projet qui vise à préserver la cohésion sociale et à renforcer les valeurs de la société, la mère étant le pilier de l'éducation, faisant observer que "le nourrisson nécessite une attention particuliè-

re durant ses premiers mois tout comme la mère a besoin d'une prise en charge au double plan médical et psychologique après l'accouchement. Dans le même sillage, l'avocate Khadija Meslem a estimé que l'approbation par le Conseil des ministres de la prolongation du congé de maternité constitue "une décision courageuse de l'Etat qui sert l'intérêt de la famille algérienne tout en renforçant ses droits. Cette décision reflète également l'engagement de l'Etat à prendre en charge la mère et l'enfant conformément à la Constitution". Elle a également affirmé que cette décision traduit "la contribution de l'Etat à asseoir les bases de la solidarité et à garantir une vie décente à la femme et à l'enfant".

Accidents de la circulation 31 morts et 1.346 blessés en une semaine

Trente et une (31) personnes sont décédées et 1346 autres ont été blessées dans 1172 accidents de la circulation enregistrés durant la période du 5 au 11 janvier en cours, à travers plusieurs wilayas du pays, a indiqué mercredi un communiqué de la Protection civile. Le bilan le plus lourd a été enregistré dans la wilaya de Mascara avec 4 morts et 26 blessés dans 23 accidents de la circulation, précise la même source. Les équipes de secours de la Protection civile ont procédé durant la même période à l'extinction de 665 incendies, urbains, industriels et autres, dont les plus importants ont été enregistrés au niveau des wilayas d'Alger (71 incendies), Oran (47) et Blida (44). D'autre part, la Protection civile a effectué 5479 interventions pour le sauvetage de 373 personnes en situation de danger et exécuté 4738 opérations d'assistance.

Suite à l'accumulation de neige Interventions pour la réouverture des axes bloqués

Le ministère des Travaux publics et des Infrastructures de base a affirmé, mardi dans un communiqué, la poursuite des interventions sur le terrain par ses services en vue de rouvrir les axes des routes nationales (RN) et des chemins de wilayas (CW) bloqués suite à l'accumulation de neige dans les wilayas de Sétif, Bouira et Tizi Ouzou. "Les services décentralisés du secteur ont effectué de nombreuses interventions sur le terrain pour maintenir la vitalité du réseau des routes nationales et des chemins de wilayas et faciliter la circulation des usagers de la route, en mobilisant tous les moyens matériels et humains disponibles. Plus de 270 cadres et agents, ainsi que plus de 70 unités d'équipement, notamment des chasse-neige, des camions et des chargeuses, ont été mobilisés", lit-on dans le communiqué. "Les interventions des services décentralisés se poursuivent, en coordination avec les unités des autres secteurs, jusqu'à la réouverture totale des axes du réseau routier et l'amélioration des conditions météorologiques dans les wilayas concernées", ajoute la même source. Le ministère a souligné dans son communiqué que "les unités d'intervention des directions des travaux publics de wilayas restent mobilisées pour intervenir sur le terrain et atténuer l'impact des perturbations météorologiques enregistrées depuis le début de cette semaine, afin de faciliter le trafic routier".

Le Directeur général de la BDL à Oran

L'ouverture du capital s'inscrit dans le cadre de la modernisation du secteur financier

Le Directeur général de la Banque de Développement Local (BDL), Youcef Lalmas a souligné, mardi soir à Oran, que l'ouverture du capital de la banque s'inscrit dans le cadre de la modernisation du secteur financier et monétaire, offrant ainsi aux investisseurs nationaux l'opportunité de participer au processus de modernisation et d'amélioration des services de cette institution bancaire. Lors d'une rencontre promotionnelle consacrée à cette opération, en présence des acteurs économiques d'Oran, M. Lalmas a expliqué que l'ouverture du capital de la Banque de Développement Local, qui prendra effet à partir du 20 janvier 2025, "répond aux directives des autorités publiques, visant à mettre en œuvre des réformes structurelles dans le secteur financier, conformément à la loi monétaire et bancaire et à la loi de finances de 2025, axées principalement sur la numérisation, l'innovation financière et la gouvernance". L'opération, qui consiste à vendre 44,2 millions de nouvelles actions représentant 30% du capital de la banque, vise également à "renforcer le crédit et à élargir la portée de l'inclusion financière en Algérie pour parvenir à un développement durable et inclusif", a ajouté M. Lalmas. Cette initiative s'inscrit

également, selon lui, "dans le cadre des efforts visant à promouvoir le secteur bancaire algérien et à faire des banques des acteurs clés du financement de l'économie nationale, ce qui renforcera la position financière de la banque et en fera un soutien fondamental aux flux de capitaux". Cette démarche permettra de renforcer la position financière de la Banque de Développement Local, lui permettant de financer davantage de projets ambitieux, et d'augmenter son capital de 103 milliards DA à 147 milliards DA, selon le même responsable. "Notre vision, aujourd'hui, en tant que banque nationale marchant avec confiance vers son introduction en bourse, est de contribuer activement au développement du secteur bancaire, et donc au service du développement économique durable et global de notre pays", a-t-il déclaré, invitant les investisseurs et les opérateurs économiques à saisir cette opportunité d'investissement qui leur permettra de s'associer stratégiquement avec une banque nationale de renom sur la scène nationale. De son côté, le directeur général de la Bourse d'Alger, Yazid Benmouhoub, a souligné que l'opération d'ouverture du capital de la Banque de Développement Local représente la deuxième opération de ce type pour une banque publi-

que, après celle du Crédit Populaire Algérien en 2024, qui constitue, selon lui, "la plus grande opération de souscription en Afrique, s'élevant à 112 milliards DA". Avec l'ouverture du capital de la Banque de Développement Local, cette institution bancaire disposera de capacités de financement pour des projets avec une augmentation estimée à 30%, a ajouté le responsable, exprimant sa confiance quant au succès de cette opération. Chikhi Mohamed Larbi, représentant du groupe CETIC Consulting (Centre des Techniques de l'Information et de la Communication), a souligné que cette opération constitue "une étape importante dans le renforcement du secteur financier algérien". En tant que partenaire associé, le groupe a apporté son expertise pour soutenir cette initiative stratégique et continuera de fournir des solutions sur mesure et un fort soutien aux grands projets des entreprises nationales. Lors de cette rencontre, plusieurs interventions ont également été présentées concernant la vision stratégique et les perspectives de la banque, la performance financière de la Banque de Développement Local, ainsi que les modalités de souscription aux actions et les mécanismes et opportunités disponibles sur le marché financier.

Nouvel an amazigh à Oran

Une ambiance patrimoniale variée

La capitale de l'Ouest du pays, Oran, a connu une ambiance patrimoniale riche et variée, à l'occasion de la célébration du nouvel an amazigh 2975, une composante profonde du patrimoine culturel algérien. Les festivités, qui ont débuté le 10 janvier à Oran, ont été marquées par l'organisation de nombreuses activités culturelles et artistiques dans divers espaces culturels et de jeunesse. Parmi ces activités figurent des expositions à la Maison de la jeunesse "El-Barki" mettant en lumière différents aspects de cette célébration que les Oranais perpétuent depuis longtemps, dans une

atmosphère empreinte des traditions du "Yennayer". Ces expositions, inaugurées par les autorités locales et organisées par les directions de la Jeunesse et des Sports ainsi que de la culture et des arts d'Oran, présentent des produits variés de l'artisanat traditionnel, comme objets de poterie, des bijoux traditionnels, et des plats populaires préparés spécialement pour l'occasion, notamment le fameux plat "Cherchem". Les murs du complexe touristique "Les Andalous", dans la daïra d'Aïn El-Turck, se sont également parés d'œuvres artisanales, témoignant du savoir-faire des artisans locaux, des créa-

tions liées à la terre et à l'agriculture, reflétant le lien fort avec le patrimoine. Cette exposition a été organisée par la Chambre de l'artisanat et des métiers et la direction du Tourisme et de l'artisanat d'Oran, note-on. Sous le thème "Notre patrimoine, notre identité", un programme artistique a été présenté, incluant une pièce de théâtre conté par un "hakawati" (Goual), qui relate les traditions de la célébration du nouvel an amazigh. Cet événement, organisé par l'Association "Etoile dorée pour le théâtre de l'enfant" de Mostaganem, a également présenté une série de films en langue amazighe.

Pour accomplir la Omra

Départ de 46 moudjahidine

et veuves de chouhada vers les Lieux saints

Quarante-six moudjahidine, moudjahidate et veuves de chouhada issus de wilayas de l'Ouest du pays ont quitté, lundi soir, le territoire national à destination des Lieux saints de l'Islam pour accomplir les rites de la Omra, sous le parrainage du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, à l'occasion du 70ème anniversaire de la Révolution du 1er Novembre. Les autorités locales d'Oran, accompagnées des directeurs des moudjahidine et des ayants-droits de plusieurs wilayas de l'Ouest, ont salué les moudjahidine et les veuves de chouhada au niveau de l'aéroport international Ahmed Benbella d'Oran, avant leur départ vers les

Lieux saints pour accomplir la Omra, une initiative organisée sous l'égide du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, dans le cadre des célébrations du 70ème anniversaire de la glorieuse guerre de libération.

Dans son allocution à cette occasion, le directeur des moudjahidine et des Ayants-droits de la wilaya d'Oran, Chikou Ali Elias, a précisé que ce voyage de Omra, organisé par le ministère des Moudjahidine et des Ayants droit, en faveur des moudjahidine, des moudjahidate et des veuves de chouhada, s'inscrit dans le cadre de "l'application des orientations du président de la République et de l'attention particulière qu'il por-

te à ces nobles catégories". Des accompagnateurs, dont des proches des personnes bénéficiaires de cette initiative et des fonctionnaires du ministère des Moudjahidine et des Ayants droit, ainsi qu'une équipe médicale spécialisée, veilleront sur les moudjahidine et les veuves de chouhada durant leur séjour aux Lieux saints et assureront leur prise en charge, a-t-on précisé. Les moudjahidine et les veuves de chouhada bénéficiaires de cette louable attention ont salué "l'intérêt que le président de la République porte à la famille révolutionnaire et aux ayants-droits, ainsi que son souci constant de les soutenir sur le plan social et sanitaire", ont-ils déclaré.

Direction de Distribution de l'Électricité et du Gaz d'Oran Remplacement des équipements de 16 transformateurs électriques

Dans le cadre de ses efforts constants pour améliorer la qualité du service en matière de fourniture d'énergie électrique, la Direction de Distribution de l'Électricité et du Gaz d'Oran a réalisé de nombreux investissements en 2024. Ces travaux ont inclus le remplacement des équipements de 16 transformateurs électriques, la création de quatre nouveaux transformateurs pour renforcer la capacité du réseau à répondre à la demande croissante, ainsi que le remplacement de 14 kilomètres de réseau de distribution électrique à moyenne tension et de 4 kilomètres de réseau de distribution à basse tension, avec la construction de 6,5 kilomètres de réseau de distribution à basse tension. La direction poursuit la mise en œuvre de projets de développement en préparation pour l'année 2025. Ces projets comprennent le remplacement des équipements de 12 transformateurs électriques, le renouvellement de 6,5 kilomètres de réseau à moyenne tension, le remplacement de 4,5 kilomètres de réseau de distribution à basse tension, et la construction de 8,5 kilomètres de nouveau réseau. Ces travaux visent à renforcer et garantir la qualité et la continuité du service du réseau électrique, ainsi qu'à augmenter l'efficacité du réseau de distribution. À travers ces projets, la direction s'efforce de répondre de manière rapide et efficace aux besoins croissants des clients. Elle réaffirme son engagement continu à développer ses infrastructures pour offrir des services électriques de haute qualité, contribuant ainsi à promouvoir le développement économique et social.

Pour atténuer les conséquences des nuisibles

Des spécialistes soulignent l'importance du traitement hivernal des arbres fruitiers

Des spécialistes dans la protection des plantes ont souligné, lors d'une rencontre organisée à la station régionale de protection des végétaux à Misserghine (Oran), l'importance de la lutte hivernale contre les ravageurs des arbres fruitiers et des vignes pour garantir une production abondante et de bonne qualité l'année suivante. A cet égard, la Directrice de la station, Dalila Chaber, a souligné que le traitement hivernal des arbres et des vignes est une étape essentielle pour préserver leur santé et les protéger des nuisibles. Il permet de réduire jusqu'à 80% des maladies et insectes qui prolifèrent particulièrement pendant l'hiver. Elle a ajouté que ce traitement hivernal présente de nombreux avantages, notamment la réduction de l'utilisation de produits chimiques pendant la période de croissance végétale, tout en favorisant la croissance et le renforcement des arbres. Mme Chaber a également souligné que cette rencontre vise à sensibiliser les agriculteurs à l'importance du traitement hivernal phytosanitaire des arbres fruitiers et des vignes, tout en mettant en avant les bonnes pratiques dans les domaines de la taille et de la nutrition des plantes. De son côté, le président du conseil interprofessionnel de la viticulture de la wilaya d'Oran, Belayachi Mourad, a indiqué que cette rencontre constitue une occasion propice pour échanger des expériences et des pratiques, notamment l'utilisation des produits chimiques modernes qui contiennent de nouvelles molécules protégeant le sol et l'environnement, ainsi que pour s'informer des nouvelles méthodes de taille dans la culture de la vigne, telles que la technique de la "pergola". Le Secrétaire général de la chambre d'agriculture d'Oran, Fatmi Mimoun, a pour sa part précisé que la majorité des agriculteurs respectant le processus technique et appliquant le traitement hivernal dans les cultures de vignes et d'arbres fruitiers, notamment l'olivier, ont connu un "grand succès avec une production abondante et de qualité".

Tiaret

Lancement de la construction de 05 blocs opératoires

Tiaret lance la construction de 5 blocs opératoires au niveau l'EPS en ophtalmologie, ORL et chirurgie dentaire. Des travaux de construction de 5 nouveaux blocs opératoires ont récemment débuté à l'Établissement public spécialisé en ophtalmologie, oto-rhino-laryngologie (ORL) et chirurgie dentaire de Tiaret, selon les informations fournies par Ali Bensadek, directeur de la Santé et de la Population (DSP). Ce projet, dont le coût est estimé à 87,8 millions de dinars, devrait être achevé dans un délai de six mois. Il vise à améliorer la prise en charge des patients dans ces trois spécialités, notamment en réduisant les délais d'attente pour les opérations chirurgicales. Le projet comprend la construction d'un bâtiment de trois étages. Le rez-de-chaussée sera consacré aux interventions chirurgicales d'urgence, tandis que le premier étage abritera deux blocs opératoires dédiés à la chirurgie ophtalmologique. Le deuxième étage sera réservé à 2 blocs opératoires pour la chirurgie ORL, et le dernier étage sera destiné à l'administration. Avec l'achèvement de ce projet, le nombre total de blocs opératoires dans l'établissement passera à neuf, ce qui permettra de réduire considérablement les longues listes d'attente pour les patients en attente d'opérations chirurgicales, provenant de plusieurs wilayas.

Chlef

Un taux de raccordement du gaz de ville de plus de 70%

Selon Mr Abdelkader Belboula, chargé des raccordements du gaz de ville au niveau du territoire de la wilaya de Chlef, le taux de raccordement des logements en gaz de ville a atteint, à fin 2024, un taux de 70,77% pour 195.022 logements raccordés dont ses habitants jouissent des bienfaits dont en premier le chauffage de leurs habitations en période hivernale et aussi et surtout pour rendre à néant dans plusieurs régions le problème de la pénurie de gaz butane. Toujours selon Mr Belboula, ce taux de 70,77% est possible d'être haussé car des projets de raccordement sont en cours à travers plusieurs communes; il se pourrait qu'il soit en 2025 à hauteur de 85% au niveau des 32 communes raccordées au gaz de ville sur les 35 communes que compte la wilaya de Chlef car il faut savoir que les communes de Breira, Béni Bouatib et Oued Goussine sont les seules communes qui ne soient pas raccordées au réseau gaz de ville, du fait de leur relief montagneux.

A. BOUKHTACHE

Tindouf

Lancement prochain d'un projet de centrale solaire de 200 mégawatts

Un projet de centrale solaire d'une capacité de 200 mégawatts sera lancé prochainement dans la wilaya de Tindouf, pour assurer la couverture des besoins énergétiques du mégaprojet de gisement minier de Gara-Djebilet et des régions avoisinantes, a-t-on appris mardi des services de la wilaya. Les travaux de réalisation de cette installation énergétique, première du genre en Algérie, et qui sera implantée sur une superficie de 400 hectares, à 80 km de la zone de Gara-Djebilet, ont été confiés au groupement chinois CGC, un géant de la production d'énergie solaire, a précisé la source. Le projet s'inscrit dans le cadre de la stratégie de transition énergétique en Algérie, visant à développer les énergies renouvelables et à diversifier les sources d'énergie, a-t-on souligné. Un financement de plus de 19 milliards DA est consacré au projet qui comportera également, selon l'accord entre les parties algérienne et chinoise, l'équipement de la centrale d'un système de stockage d'énergie, appelé à renforcer le réseau national d'électricité dans la région, ont fait savoir les services de la wilaya. Outre la création d'emplois, la future centrale solaire couvrira les besoins en électricité du gisement minier de Gara-Djebilet, de l'unité de traitement primaire du minerai de fer brut ainsi que des installations annexes, en plus de renforcer la wilaya avec un réseau électrique de haute tension.

Soutien au développement social et économique à Tissemsilt Le wali a écouté attentivement les projets proposés pour 2025

Par Abed Meghit

Les responsables locaux, notamment les présidents des APC, ont été invités à soumettre leurs propositions lors de cette réunion. Le wali a écouté attentivement leurs suggestions, concernant les projets à mettre en place et a encouragé une approche collaborative pour optimiser les résultats. L'objectif est de faire émerger des solutions locales adaptées aux spécificités de chaque commune, en veillant à ce que chaque initiative soit une réponse directe aux besoins des habitants. Cette réunion a permis de poser les bases d'une planification minutieuse des projets pour 2025. Le chef de l'exécutif a rappelé l'importance de bien structurer ces projets en fonction des priorités locales et des capacités financières disponibles. Il a également insisté sur l'importance d'une gestion rigoureuse des fonds alloués, tout en garantissant une transparence totale dans le suivi des projets. Enfin, cette rencontre s'inscrit dans une dynamique de concertation et de responsabilité partagée entre les autorités locales et les citoyens. L'année 2025 pourrait ainsi marquer une étape déterminante dans le processus de transformation de la wilaya de Tissemsilt, avec des projets qui toucheront au cœur du quotidien des Tissemsiltis, tout en renforçant les bases du développement économique et social durable.

Dans le cadre du suivi des travaux d'arbitrage relatifs à l'enregistrement et à l'exécution des programmes de développement pour l'année 2025, M. Bouzaïd Fethi, wali de Tissemsilt, a présidé, ce mardi dernier, une réunion



au siège de la wilaya où il a été examiné les projets proposés dans le cadre du soutien au développement social et économique des communes pour l'année 2025 ainsi que les projets proposés dans le cadre du Fonds de solidarité et de garantie pour l'année 2025. A cette réunion, ont assisté le secrétaire général de la wilaya, les directeurs exécutifs, les chefs de daïras (Tissemsilt, Lardjem, Lazharia, Ammari), les présidents des assemblées populaires communales (Maacem, Ammari, Lazharia, Lardjem, Tissemsilt, Sidi Abed, El Malaaib, Boucaïd, Larbaa), les secrétaires généraux des communes ainsi que les différents services techniques des daïras et des communes.

Le wali a suivi une présentation sur la situation financière des communes et sur les divers projets de développement, au profit des communes des daïras de Tissemsilt, Lardjem, Lazharia et Ammari. Il a également écouté les propositions des présidents des APC, concernant les différents projets envisagés dans le cadre du soutien

au développement social et économique des communes et du Fonds de solidarité et de garantie pour 2025. Le wali a donné des instructions, en insistant sur l'importance de prioriser les projets ayant un impact direct et immédiat sur la vie des citoyens, en identifiant les besoins réels et en établissant les priorités, tout en respectant le principe de démocratie participative. Il a également insisté sur la mise en place d'une feuille de route, précisant avec exactitude les emplacements des projets pour garantir leur efficacité sur le terrain, tout en procédant à une évaluation périodique des résultats obtenus, en corrigeant les dysfonctionnements constatés et en réalisant les projets dans les délais impartis pour concrétiser le maximum de projets de développement répondant aux priorités des citoyens.

Sidi Bel-Abbès

Hommage vibrant au patrimoine amazigh

Par Mohamed Nouar

Sidi Bel-Abbès a vibré au rythme des traditions ancestrales à l'occasion de la célébration du nouvel an amazigh (Yennayer). À l'instar des autres régions du pays, la wilaya a mis les petits plats dans les grands pour rendre hommage à ce riche patrimoine culturel, à travers une série d'activités variées et festives. La Maison de la Culture «Kateb Yacine» a été le théâtre principal des festivités, accueillant une cérémonie haute en couleurs en présence des autorités locales. L'événement a mis en lumière la richesse et la diversité de l'artisanat local, avec des expositions d'objets traditionnels kabyles, de costumes, de tapis, d'objets en alfa et en argile. Un véritable voyage au cœur du patrimoine matériel algérien. L'aspect culinaire n'a pas été en reste, avec une présentation de plats traditionnels préparés spécialement pour l'occasion, tels que le "berkoukass" et le "cherchem", symboles de la gastronomie ancestrale. L'ambiance était à la joie et à la convivialité, avec des animations assurées par des associations locales et des élèves. Au programme de cette grande manifestation culturelle, des ateliers de peinture, des danses folkloriques, des défilés de costumes tradi-



tionnels et une exposition de tenues féminines spécifiques au grand est algérien, honorant leur récente inscription au patrimoine culturel immatériel de l'UNESCO. Une exposition de photos, collectées par la caravane «Jinakom Zowar», a également permis de mettre en valeur le riche patrimoine culturel amazigh. Les jeunes talents ont été mis à l'honneur avec un concours de peinture et la remise de prix aux lauréats. Des femmes pensionnaires de l'établissement de rééducation ont également participé, en exposant leurs œuvres artisanales, témoignant de la vitalité de la création locale. Des associations de danse folklorique ont offert des prestations captivantes, divertissant un public venu nombreux. La Direction de la Culture et des Arts a organisé un concours du meilleur plat traditionnel, suscitant une compétition amicale et gourmande entre les associations de femmes, désireuses de mettre en avant leur savoir-faire culinaire. La Bibliothèque municipale de lecture «Moudjahid Mohamed Kabati» a, de son côté, contribué aux festivités avec un programme riche et diversifié. Chants, poésies et une pièce de théâtre intitulée «Je suis l'Algérie», interprétée par les élèves adhérents à la bibliothèque, ont rythmé la journée. Un défilé de mode, présentant des tenues traditionnelles pour enfants et adultes, a ajouté une touche de couleur et d'élegance.

Béjaïa

Plus de 500 foyers raccordés au réseau gaz naturel

Par Hocine Smaâli

A l'occasion de la célébration de la nouvelle année amazigh 2975, la Direction de distribution de Béjaïa a procédé à la mise en service du réseau gaz, au profit de plusieurs villages à travers la wilaya. Ainsi, à Mazkouane, une localité qui relève de la commune de Boukhalfa, ce sont 130 foyers qui ont bénéficié du gaz naturel. Ce projet a été réalisé sur une longueur réseau de 08 km et un coût moyen par foyer qui s'élève à 160.000.00 DA. A Darguina centre, 261 foyers ont utilisé, pour la première fois, le gaz naturel, après la mise en place d'un réseau sur 17 km d'un coût moyen par foyer dépassant les 300.000.00 DA. Ledjnane Ouadda et Tizi Aidil, deux villages de la commune de Tamokra, ont également été raccordés au réseau du gaz.

dés au réseau du gaz. 150 foyers de ces deux villages ont été raccordés au réseau de 20 km dont le coût moyen à 310.000.00 DA par foyer. Il convient de rappeler que la wilaya de Béjaïa a connu, ces dernières années, une évolution conséquente en matière de raccordement des villages au gaz naturel. «Nous sommes passés d'un réseau de 3.487 km en 2019 à 7.390 en 2024, avec un apport de plus de 20.000 nouveaux clients raccordés au gaz en 2024», avons nous appris de la Direction de distribution de Béjaïa qui nous précise que «les 52 communes de la wilaya de Béjaïa sont toutes couvertes en gaz naturel dont la plupart d'entre elles dépassent les 90% de raccordement». Par ailleurs, la Direction de distribution de Béjaïa renouvelle son appel à tous les nouveaux utilisateurs du gaz, de veiller à

la conformité de leurs installations intérieures (par le choix d'un plombier qualifié) ainsi que celle des appareils lors de l'achat notamment du chauffe-eau et du chauffage et de veiller également à l'aération exigée, pour chaque appareil fonctionnant au gaz et ce, pour éviter les accidents générés par le mauvais usage du gaz notamment: les intoxications au monoxyde de carbone. L'entretien et la vérification de l'installation intérieure et de tous les appareils fonctionnant au gaz minimum, une fois par an, est aussi recommandé aux anciens abonnés qui doivent procéder aussi, en particulier, au ramonage des cheminées avant de mettre en marche les chauffages et à l'entretien des grilles d'aération haute et basse qui permettent l'évacuation des gaz brûlés et l'aménagement d'air pur.

Chutes de neige

Les routes rouvertes à la circulation à Bejaia

Toutes les voies de circulation routières obstruées par la neige dans la nuit de lundi à mardi à Bejaia ont été rouvertes au trafic automobile, a rapporté un communiqué de la Direction de wilaya des travaux publics (DTP). Le communiqué fait cas, entre autres, de la RN 26-A, fermée à hauteur du col de Chelata, sur les hauteurs de la région d'Akbou, à 80 km à l'ouest de Bejaia. Cet axe, qui relie notamment les villages de Chelata (Bejaia) à ceux de la région sud-est de la wilaya de Tizi-Ouzou (à Illilten et Illoula Oumallou), culmine à plus de 1.400 mètres d'altitude, ce qui fait que cette voie se retrouve fréquemment recouverte de neige en période hivernale. Cette fois-ci encore, cet axe autoroutier n'a pas dérogé à la règle, subissant de-

puis dimanche soir les aléas de dame nature. Mais ce mardi après-midi, la neige a été dégagée quasi entièrement entre les points kilométriques 16 et 26 au bout d'une action de déblaiement soutenue et exigeante, redonnant ainsi l'opportunité aux riverains des deux wilayas de vaquer à leurs occupations, a-t-on précisé. Cette situation a valu aussi, mais avec moins d'acuité, sur le flanc sud de la wilaya, particulièrement sur l'axe Kendira-Barbacha vers la wilaya de Sétif, où l'amoncellement de la neige a quasiment gelé les déplacements des locaux.

Sans être totalement fermés, les accès se trouvant dans cette région ont tous été affectés, accablés de plus par des coulées de boue par endroit, ce qui a compliqué les con-

ditions de mobilité localement, avant leur réouverture. Sur les axes intra-muros, beaucoup de voies qui ont été fermées suite aux mêmes conditions météorologiques ont été aussi rouvertes. C'est le cas des chemins de wilaya reliant Chemini à l'Akfadou et à Ifri-Ouzellaguen, à Chelata et, par extension, à la wilaya de Tizi-Ouzou. De grandes difficultés de circulation ont été signalées sur ces routes, où d'aucuns continuent à appeler à la prudence, d'autant que la pluie et la neige continuent à tomber sans discontinuer. La station météorologique de Bejaia a relevé, à ce titre, des chutes de neige sur les hauteurs qui ont atteint 25 cm d'épaisseur et plus de 27 mm de pluie ces dernières 24 heures.

Laghoutat

Baddari lance un programme de formation en logiciels et intelligence artificielle

Le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Kamel Baddari, a donné, mardi à Laghouat, le coup d'envoi d'un programme de formation dans les domaines des logiciels et de l'intelligence artificielle (IA). S'exprimant lors d'une visite de travail dans la wilaya, M. Baddari a indiqué que "ce programme de formation dans les domaines des logiciels et de l'IA, mis en place par son département ministériel, est destiné aux étudiants de dernière année de Licence et de Master". Il a également souligné l'importance de cette formation pour les étudiants concernés, en vue du développement de leurs compétences en logiciels et IA, en adéquation avec les exigences de la vie professionnelle. Au cours de sa visite, le ministre s'est enquis de l'état d'avancement de la Faculté de médecine de l'Université Amar Telidji et des moyens pédagogiques disponibles. Il a également assisté à des cours types dans différentes spécialités de la faculté, telles que la médecine générale, la pharmacie et la chirurgie dentaire. M. Bad-

dari a affirmé que "cette faculté a bénéficié d'une attention particulière, en étant dotée de moyens pédagogiques modernes", ce qui reflète, a-t-il ajouté, "l'engagement de l'Etat à développer le secteur de la Santé et à assurer un encadrement médical de qualité". Dans ce même contexte, il a mis en avant l'importance de l'utilisation des moyens pédagogiques modernes, basés sur les nouvelles technologies, qui permettront, selon lui, "d'améliorer la qualité de la formation des étudiants". Le ministre a aussi inauguré un laboratoire d'IA, soulignant que le développement de ce domaine fait partie des priorités du gouvernement, dans le cadre de la stratégie nationale de la transition numérique. Par ailleurs, il a présidé la cérémonie de mise en service de l'incubateur d'entreprises de l'université, où il a reçu des explications sur les projets innovants des étudiants et diplômés. Cet incubateur constitue une plateforme de soutien à l'innovation et à l'esprit d'initiative des jeunes, en leur offrant un environnement propice pour développer des idées et pro-

jets susceptibles de stimuler le développement économique de la région, a précisé M. Baddari. Au terme de sa visite, le ministre a présidé une cérémonie de remise de huit agréments aux bureaux d'études de l'université. Il a souligné que cette démarche s'inscrit dans le cadre de l'ouverture de l'université à l'environnement économique, invitant les propriétaires de ces bureaux d'études à participer aux projets de développement, tout en générant des revenus pour l'université. M. Baddari a également distribué cinq attestations de domiciliation aux étudiants porteurs de projets, précisant que "l'Etat continue de déployer des efforts pour soutenir le secteur de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique à travers le pays". Il a réitéré que l'intérêt porté aux nouvelles technologies et à l'innovation constitue "une pierre angulaire du développement durable", ajoutant que l'amélioration de la qualité de la formation dans divers domaines vise à former des compétences humaines capables de relever les défis de demain.

Neige à Médéa

Dispositif d'intervention pour assister les automobilistes



Un dispositif d'intervention a été mis en place, lundi, à travers différents axes routiers de Médéa pour porter assistance aux usagers de la route après les premières chutes de neige enregistrées la nuit de dimanche à lundi, a-t-on appris auprès de la Protection civile. Ainsi, des points de secours ont été installés, dès la matinée, au niveau des grands axes routiers qui traversent la wilaya de Médéa, à l'instar de la route nationale (RN) 60 dans sa partie qui relie les communes limitrophes de la wilaya de Tissenssilt aux localités de Derrag et Ouled-Hellal (au sud-ouest de Médéa) ou encore du tronçon de cette même autoroute qui relie Seghouane à Ain-Boucif, ainsi que sur la RN 64 qui fait la jonction entre Baâta (Médéa) et Boumadfaâ (Blida), a-t-on fait savoir. Plusieurs interventions ont été menées par les équipes de la Protection civile déployées au niveau de ces axes pour aider les automobilistes en difficulté et procéder au dégagement de la chaussée afin d'éviter l'amoncèlement de la neige et la perturbation du trafic routier, a-t-on expliqué. La Protection civile précise que la circulation automobile sur les axes routiers où des chutes de neige ont été signalées "reste fluide" et "aucune perturbation n'a été constatée dans le trafic routier à l'intérieur ou à l'entrée du territoire de la wilaya". Le dispositif d'intervention "sera maintenu" sur place durant la période de validité du bulletin météo spécial (BMS) où il est annoncé des chutes de neige sur les reliefs dépassant les 900/1000 mètres pour la journée de lundi, a-t-on noté.

Aéroport international d'Alger Ouverture d'un Free shop à la fin mars prochain

Le Président directeur général (PDG) de la Société de gestion des services et infrastructures aéroportuaires d'Alger (SGSIA), Mokhtar Said Mediouni, a annoncé l'ouverture, à fin mars prochain, d'un Free shop au niveau de l'Aéroport international d'Alger, après la signature, ce mardi, d'un contrat de location d'une superficie de 2400 m² réservée à cet effet. Le contrat a été signé à l'aéroport international d'Alger par M. Mediouni et le gérant de la SARL Salvo Grima Group Duty Free Algiers, Mohamed Salah Belhouchet. En vertu du contrat conclu, l'entreprise qui remportera le marché, procédera conformément à un cahier de charges, sous le nom commercial «Afaq», à l'exploitation du Free shop au niveau de l'aéroport, et veillera à la disponibilité de toutes les marques mondiales présentes dans les Free shop des aéroports internationaux, avec la particularité d'introduire des produits locaux caractérisant l'Algérie, affirme M. Mediouni. Cette démarche fera de l'aéroport international d'Alger «l'un des meilleurs aéroports du Maghreb et d'Afrique en termes de services et de performance». L'espace commercial, dont la possibilité d'extension reste de mise à l'avenir, compte également un espace spécial enfants. M. Mediouni a affirmé, en outre, que ses services aspireraient à améliorer les services fournis aussi bien au niveau des parkings, qu'à l'entrée et à la sortie des voyageurs pour plus de fluidité, à travers le recours à l'utilisation de l'intelligence artificielle. De son côté, M. Belhouchet a estimé que le contrat conclu entre les deux parties permettrait de garantir près de 150 postes d'emploi directs, en sus d'insuffler une plus grande dynamique à l'un des plus grands aéroports d'Algérie.

Championnat d'Afrique des nations de football (CHAN 2024)

La 8ème édition reportée à 2025

La 8ème édition du Championnat d'Afrique des nations de football (CHAN 2024 décalé à 2025) est reportée par la CAF. Ce CHAN, réservé aux joueurs locaux, qui devait se dérouler du 1er au 28 février 2025 dans trois pays: Kenya, Tanzanie, et Ouganda, est reportée à août de la même année, a annoncé la Confédération africaine (CAF), mardi dans un communiqué publié sur son site officiel. « Des progrès significatifs ont été réalisés au Kenya, en Tanzanie et en Ouganda avec la construction et la modernisation des stades, des terrains d'entraînement, des hôtels, des hôpitaux et d'autres infrastructures et installations pour l'organisation réussie du CHAN. Cependant, les experts techniques et en infrastructure de la CAF, dont certains basés au Kenya, en Tanzanie et en Ouganda, ont requis un temps supplémentaire pour s'assurer que les

infrastructures et les installations soient au niveau nécessaire pour accueillir avec succès le tournoi », précise la même source. 18 pays prendront part à cette 8e édition, mais le nombre devrait passer à 20 équipes, avec la participation de deux autres nations, dont les noms seront connus prochainement. » Je tiens à exprimer ma profonde gratitude au président William Ruto du Kenya, à la présidente Samia Suluhu Hassan de Tanzanie et au président Yoweri Museveni de l'Ouganda pour leur leadership, leur engagement et les progrès significatifs réalisés dans la construction et la modernisation des stades, des terrains d'entraînement, des hôtels, des hôpitaux et d'autres infrastructures et installations au Kenya, en Tanzanie et en Ouganda pour accueillir avec succès le CHAN. Je suis impressionné par les travaux de construction et de rénovation en cours des infrastructures et installa-

tions de football au Kenya, en Tanzanie et en Ouganda », a indiqué le président de la CAF, Dr Patrice Motsepe. « Je suis convaincu que les stades, les terrains d'entraînement, les hôtels, les hôpitaux et les autres infrastructures et installations respecteront les normes requises par la CAF pour accueillir, en août 2025, un CHAN très réussi, a poursuivi le président de l'instance suprême du football africain. Le tirage au sort du tournoi, a été maintenu mercredi à Kenyatta International Convention Centre à Nairobi (Kenya), à partir de 18h00 (heure algérienne). Les nouvelles dates de la compétition seront annoncées par la CAF « en temps voulu. » La dernière édition du CHAN, disputée en Algérie en 2023, avait été remportée par le Sénégal devant l'Algérie (0-0, 5-4 aux t.a.b), en finale disputée le 4 février au stade Nelson Mandela à Baraki (Alger).

Football

La CAF organise un séminaire à Alger sur la gouvernance en collaboration avec la FAF

La Confédération africaine de football (CAF) en collaboration avec la Fédération algérienne de football (FAF), organise du 15 au 17 janvier 2025 à Alger, un séminaire sur la Gouvernance en présence de plusieurs Fédérations du continent, a indiqué mardi l'instance fédérale. Ce séminaire très important vise à mettre en place des mesures efficaces pour stabiliser et améliorer la gouvernance et les structures financières au sein des fédérations afri-

caines, précise la FAF sur son site officiel. Durant trois jours, des ateliers, supervisés par les deux Divisions : Juridique et Financière de la CAF, porteront notamment sur les principes de bonne gouvernance avec les statuts types de la FIFA et de la CAF ainsi que sur les outils permettant de mettre en œuvre les meilleures pratiques en matière de gouvernance, ajoute la même source. Les Secrétaires Généraux et Directeurs Financiers de 19 associa-

tions membres de l'instance africaine prendront part à ce séminaire: Algérie, Mozambique, Sao Tomé-et-Principe, Guinée Equatoriale, Egypte, Sud Soudan, Erythrée, Tunisie, RD Congo, Gabon, Djibouti, Cameroun, Congo Brazzaville, Burundi, République Centrafricaine, Comores, Tchad, Madagascar, Rwanda. Les associations membres auront l'opportunité durant ce séminaire de partager certaines de leurs méthodes de travail, conclut la FAF.

Coupe d'Algérie

La FAF dévoile le programme des 8èmes de finale

La Fédération algérienne de football (FAF) a dévoilé le programme des huitièmes de finale de la Coupe d'Algérie dont les rencontres sont prévues en février prochain. Avant cette phase, la commission de Coupe d'Algérie organisera le match en retard des 32e de finale qui verra l'Olympique Akbou affronter le CS Constantine le mercredi 5 février 2025 au stade de l'Unité Maghrébine de Bejaïa. De plus, l'USM Alger, qualifiée pour les quarts de finale de la Coupe de la Confédération, jouera son match en retard des 32e de finale contre l'Olympique Magrane le jeudi 16 janvier 2025, au stade du 5 Juillet à 19h00. La grande affiche des 16es de finale sera le duel tant attendu entre le CR Belouizdad et le MC Alger, qui se déroulera

le jeudi 20 février 2025 au stade du 5 Juillet à 19h00. Un match qui promet de grandes émotions entre ces deux clubs historiques. Les 8e de finale débuteront le 6 février 2025 avec un match de grande envergure entre le MC Oran et l'USM Harrach au stade Miloud Hadefi d'Oran.

Jeudi 6 février

MCO - USMEH 20h00

USB - ESM 16h00

Amel El Eulma - ESS 17h00

Vendredi 7 février 2025:

CRT - CRBT 15h00

MOB - JS Hai Djebel 15h00

Samedi 22 février 2025:

MCEB (L1) - Vainqueur Olympique Akbou- CSC contre MJArlaw 14h00

Dimanche 23 février 2025:

Vainqueur RCK- JSS - Vainqueur

USMA -O.Magrane contre NCM

Lundi 24 février

Vainqueur CRB - MCA contre US Chaouia 19h00

Programme des matchs en retard des 32e de finale:

Jeudi, 16 janvier 2025:

Stade du 5-juillet (Alger) : USM Alger (L1) - Olympique Magrane (L2) 19h00

Mercredi 5 février 2025:

O.Akbou- CSC 15h00

Matchs en retard des 16es de finale

Dimanche, 9 février 2025 :

Vainqueur USMA (L1) - O.Magrane (L2)- NCM (heure à fixer)

Vainqueur O.Akbou- CSC- MJ Arzew 18h00

Jeudi 20 février 2025

CRB (L1)- MCA (L1) 19h00

12ème Coupe d'Algérie de football des détenus

Le sacre remporté par l'établissement pénitentiaire de Koléa

L'équipe de l'établissement pénitentiaire de Koléa (Tipasa) a été sacrée, lundi, championne de la 12 e édition de la Coupe d'Algérie de football des détenus après sa victoire contre son homologue de l'établissement pénitentiaire de Boussaâda, sur un score de 2-1. La finale de cette Coupe d'Algérie s'est déroulée au stade de l'établissement pénitentiaire de Koléa, après un mois de compétitions entre 60 équipes, représentant des établissements péniten-

taires des quatre coins du pays. Dans son allocution à la clôture de cette compétition, le directeur général de l'administration pénitentiaire et de réinsertion, Essaid Zreb, a réitéré l'importance de ce type d'initiatives " dans la préparation psychologique et intellectuelle des détenus et son impact positif sur la politique de réinsertion". "Cette manifestation vise à développer et à promouvoir l'activité sportive en milieu carcéral en coordination avec le ministère des Sports et les acteurs de la

société civile", a-t-il ajouté. Il a, aussi, souligné la nécessité "de l'implication des différents départements ministériels dans la politique de réinsertion, à travers la mise au point de programmes multiples et diversifiés constituant des outils thérapeutiques par excellence et dont la mise en œuvre se fera avec des équipes spécialisées soucieuses de la bonne prise en charge des détenus dans le but de garantir leur réinsertion sociale et d'empêcher leur récidive".

Cross-country (Championnats arabes 2025)

Les représentants algériens seront connus le 25 janvier

Les athlètes qui représenteront l'Algérie aux prochains Championnats arabes de Cross-country, seront sélectionnés à l'occasion du Challenge National "Abdou Seghouani", prévu le 25 janvier courant à Alger, a appris l'APS lundi auprès de la Fédération algérienne d'athlétisme (Algeria Athletics). "Les catégories d'âge concernées par cette participation sont celles des moins de 18 ans et des moins de 20 ans (masculin et féminin). La décision a été prise lors de la dernière réunion du Bureau fédéral, tenue le 9 janvier courant à Alger", a-t-on détaillé de même source. "Un seul athlète sera sélectionné pour chaque catégorie d'âge (masculin et féminin). Mais exceptionnellement, un deuxième athlète pourrait être sélectionné dans chaque catégorie d'âge, si la différence du chronomètre entre la première et la deuxième place n'est pas très importante" a ajouté l'instance fédérale dans un bref communiqué, diffusé sur son site officiel. Un seul entraîneur/compagnon sera sélectionné pour toutes les catégories d'âge, et "le choix se portera sur le coach dont l'athlète possède le plus de chances de remporter la médaille d'or", a-t-on encore précisé. Pour rappel, la 27e édition des Championnats arabes de Cross-country se déroulera le 15 février prochain, sur les rives de la Mer-Morte, en Jordanie.

Handball - Mondial 2025 (Gr. B - 1ere j)

Défaite de l'Algérie face au Danemark



La sélection algérienne de handball s'est inclinée face à son homologue danoise (triple tenant) sur le score de 47 à 22 (mi-temps : 11-20), en match comptant pour la première journée du groupe B du Championnat du monde handball 2025, disputé mardi soir à Herning (Danemark). Dans l'autre rencontre de la poule B, l'Italie a battu la Tunisie 32 à 25 (mi-temps: 17-11). A l'issue des matchs de la première journée, le Danemark et l'Italie occupent conjointement la première place de la poule B avec deux points, alors la Tunisie et l'Algérie sont derniers avec zéro point. Lors de la deuxième journée, prévue jeudi, l'Algérie sera opposée à l'Italie (18h00), alors que la Tunisie défiera le Danemark (20h30). Pour rappel, les trois premières équipes de chaque groupe se qualifieront au tour principal.

Résultats partiels de la 1ere journée du groupe B:
Italie - Tunisie.....32-25
Danemark - Algérie.....47-22

Mine d'or désaffectée en Afrique du Sud

60 corps extraits en deux jours

Soixante corps de mineurs clandestins ont été extraits en deux jours d'un puits d'or désaffecté en Afrique du Sud, a annoncé mercredi la police qui cerne le site depuis des mois pour déloger les travailleurs illégaux.

B.M 15-01-25, 10:58 Source: AFP "Au deuxième jour des opérations, 106 mineurs illégaux vivants ont été récupérés et arrêtés pour exploitation minière illégale. 51 ont été déclarés morts", a indiqué dans un communiqué la police, qui avait déjà remonté neuf dépouilles lundi, au premier jour d'une intervention des secours.

La nacelle, descendue au moyen d'un treuil spécialisé dans un puits profond de 2,6 km, a repris ses allers-retours mercredi à Stilfontein, à environ 150 km au sud-ouest de Johannesburg. Un précédent bilan policier mardi dans l'après-midi relevait 36 corps extraits depuis la veille. L'opération doit durer dix jours au

total pour sortir de terre un nombré inconnu de "zama zamas", comme sont appelés en Afrique du Sud les mineurs clandestins. La police avait évoqué plusieurs centaines d'entre eux lorsqu'elle a commencé à circonscrire le ravitaillement du site il y a plus de deux mois.

Le ministre de la Police Senzo Mchunu, en visite mardi à Stilfontein, n'a pas souhaité donner de chiffre précis. "Chaque chiffre que nous avons ici est une estimation, une supposition", a-t-il déclaré. "C'est impossible que quelqu'un nous dise 'Je sais avec certitude qu'ils sont tant'". Une vidéo transmise à l'AFP lundi par l'ONG Macua, qui défend les communautés affectées par les activités minières, montrait ce qui s'apparentait à des dizaines de dépouilles emballées dans l'obscurité des galeries. Plus de 1.500 mineurs clandestins, pour la plupart étrangers, ont été arrêtés sur le site par la police depuis août.

Parmi eux, "121 mineurs illégaux ont déjà été expulsés, dont 80 Mozambicains, 30 Basotho, 10 Zimbabwéens et un Malawien", ont recensé les autorités sud-africaines.

Les hommes au visage émacié sortis mardi du puits paraissaient particulièrement affaiblis. Ils étaient soumis à une fouille au détecteur de métal par la police pour s'assurer qu'ils ne remontaient pas de pépite d'or du sous-sol.

Les autorités ont été accusées d'essayer de forcer les mineurs à remonter à la surface de ce qui ressemblait à une petite ville souterraine, en réduisant depuis début novembre les réserves de nourriture et d'eau apportées par des proches qui vivent de l'économie informelle autour de la mine. "Nous allons les enfumer et ils sortiront", avait lancé en novembre la ministre auprès de la présidence, Khumbudzo Ntshavheni, suscitant des réactions indignées.

Tanzanie

Qu'est-ce que le virus de Marburg, soupçonné d'avoir tué huit personnes

L'Organisation mondiale de la santé soupçonne le virus de Marburg d'être à l'origine de la mort de 8 personnes en Tanzanie. Mardi 14 janvier, l'OMS a annoncé que le risque de propagation dans la région était élevé.

L'Organisation mondiale de la santé (OMS) a annoncé mardi 14 janvier 2025 qu'une épidémie présumée du virus de Marburg en Tanzanie avait tué huit personnes, soulignant que le risque de propagation dans le pays et la région était « élevé », rapporte l'AFP.

« Nous avons connaissance de neuf cas jusqu'à présent, dont

huit personnes décédées. Nous nous attendons à d'autres cas dans les prochains jours à mesure que la surveillance de la maladie s'améliorera », a déclaré le directeur général de l'OMS, Tedros Adhanom Ghebreyesus, sur X.

Cette maladie de la même famille que le virus Ebola provoque une fièvre hémorragique hautement infectieuse. Elle est transmise à l'homme par la roussette d'Egypte, une espèce de chauve-souris, avant que le virus se propage par transmission interhumaine. Il n'existe pour l'heure aucun vaccin ni traitement antiviral au virus mais

plusieurs traitements sont en cours de mise au point selon l'OMS.

Son taux de létalité moyen est d'environ 50 %. Au cours d'épidémies passées, les taux de létalité oscillaient entre 24 % et 88 %. Cette région avait déjà été le théâtre d'une première flambée de Marburg en mars 2023, qui a duré près de deux mois et s'est soldée par 9 cas enregistrés dont 6 décès, selon l'OMS. L'annonce de cette nouvelle épidémie survient moins d'un mois après que l'OMS a déclaré la fin d'une épidémie de fièvre de Marburg au Rwanda voisin, qui a duré trois mois et fait 15 morts.

Sauvetage d'un bébé né lors d'une traversée vers les Canaries

Les services de sauvetage espagnols ont publié ce mercredi une photo montrant le sauvetage d'un bébé né lors d'une dangereuse traversée maritime vers les îles Canaries en Espagne.

Le nouveau-né vient venait de voir le jour en mer, son petit corps nu reposant sur des affaires dans un canot pneumatique rempli de migrants africains portant des vestes d'hiver.

Alors que la plupart des Espagnols célébraient l'Epiphanie lundi, l'équipage du canot de sauvetage Guardamar Talia a rejoint des personnes à la dérive dans un petit canot pneumatique. Il transportait le nouveau-né, la mère et d'autres passagers qui risquaient leur vie pour at-



teindre l'Europe. La photo prise d'en haut montre le bébé et sa mère présumée avec plusieurs autres hommes et femmes entassés dans le bateau, si serré que certains sont à cheval sur les flancs. Le capitaine du navire de sauvetage, Domingo Trujillo, avait déjà

mené une opération de sauvetage en 2020, qui comprenait la prise en charge en toute sécurité d'un bébé né pendant le voyage, a déclaré le service de sauvetage.

Plus de 61 000 personnes ont rejoint l'Espagne de manière irrégulière par la mer l'année dernière, selon le ministère de l'Intérieur. Quelque 46 000 d'entre elles ont débarqué aux îles Canaries, à 95 kilomètres du Maroc. Parmi elles, plusieurs milliers de mineurs non accompagnés.

L'Organisation internationale pour les migrations attribue au moins 5 000 décès à la route migratoire depuis qu'elle a commencé à surveiller les statistiques en 2014.

Inde

La police arrête 49 hommes accusés d'avoir agressé sexuellement une adolescente

La police indienne a arrêté 49 hommes soupçonnés d'avoir, à plusieurs reprises et pendant des années, agressé sexuellement une adolescente dans le sud du pays, a annoncé mercredi la police.

La jeune victime appartient à la communauté des dalits, autrefois appelés "intouchables", particulièrement victime de violences sexuelles dans un pays qui enregistre un taux élevé de criminalité à l'égard des femmes.

Cette femme, aujourd'hui âgée de 18 ans et dont l'identité n'a pas été révélée, a affirmé avoir été agressée sexuellement dès l'âge de 13 ans, par une soixantaine d'hommes, dans son État d'origine, le Kerala.

Un total de "49 personnes ont été placées en garde à vue", a confirmé Nandakumar S., haut responsable de la police du district de Pathanamthitta, dans le sud du Kerala. Les hommes interpellés étaient connus de la victime, parmi eux des voisins et des amis de la famille.

"La famille n'était cependant pas au courant du cauchemar (vécu par) leur fille", a affirmé à l'AFP Rajeev N., un avocat à la tête du comité de protection de l'enfance du district.

Quelque 90 viols ont été recensés chaque jour en 2022 dans le pays le plus peuplé de la planète avec ses 1,4 milliard d'habitants, mais un grand nombre d'entre eux n'auraient pas été signalés. Un tribunal de Calcutta, dans l'est du pays, doit rendre cette semaine son verdict à l'encontre d'un homme accusé d'avoir violé et tué une femme médecin de 31 ans en août dernier. La découverte de son cadavre ensanglanté dans un hôpital public de Calcutta, avait déclenché une vague d'émotion dans tout le pays, des grèves du personnel médical et des manifestations massives contre les violences chroniques contre les femmes.

Los Angeles

Des pilleurs dérobent pour plus de 200.000 euros de biens dans une villa de luxe évacuée

La police américaine a à nouveau arrêté neuf personnes accusées d'avoir commis des pillages, alors que des incendies de forêt ravagent toujours l'État de Californie. L'un des cambriolages a été filmé par une caméra de surveillance. Les images montrent un groupe d'hommes pénétrant dans une villa de luxe sur Mandeville Canyon Road et dérobant des objets d'une valeur de près de 200.000 euros. Parmi les biens volés figure un Emmy Award qui avait été décerné à la personne évacuée. On ignore de quelle célébrité il s'agit.

La police a pu arrêter immédiatement les auteurs. Ils sont âgés de 18 à 36 ans et sont accusés de pillage et de cambriolage. Plus de 30 pilleurs ont déjà été appréhendés depuis le début des incendies. Les voleurs pénètrent sans difficulté dans les maisons luxueuses parce que les habitants ont fui. "Laissez-moi être clair: si vous profitez de cette tragédie pour voler les victimes de ces incendies meurtriers, nous vous trouverons et vous poursuivrons au sens le plus large de la loi", a mis en garde Nathan Hochman, procureur de Los Angeles. Au moins 25 personnes sont mortes dans les incendies et 20 sont toujours portées disparues. Près de 12.000 maisons et autres bâtiments ont brûlé et plus de 160 kilomètres carrés ont déjà été ravagés par les flammes. On ne sait toujours pas comment les incendies se sont déclarés. Une vaste enquête fédérale a été lancée pour en déterminer les causes.

Indiana

Le verglas provoque un carambolage de 15 véhicules sur une route



Le 14 janvier, un carambolage de 15 véhicules s'est produit sur une autoroute du comté de Saint-Joseph, en Indiana. Deux semi-re-

morques, un bus scolaire sans enfants et une voiture de police figurent parmi les véhicules impliqués dans l'accident. L'autoroute a depuis été rouverte, mais des accidents continuent d'être signalés dans tout le comté.



06h00 TFou
06h55 Bonjour ! La Matinale TF1
09h35 Téléshopping
10h30 Amour, gloire et beauté
11h00 Les Feux de l'amour
11h45 Petits plats en équilibre
11h50 Les douze coups de midi
12h55 Petits plats en équilibre
13h00 JT 13h
13h45 Petits plats en équilibre
13h50 Plus belle la vie, encore plus belle
14h20 9 ans de secrets
15h50 Un enfant à protéger...
17h30 Star Academy, la quotidienne
18h30 Ici tout commence
19h10 Demain nous appartient
20h00 JT 20h
21h00 C'est Canteloup
21h10 Panda
22h05 Panda
23h00 Eurodreams
23h05 Panda
00h30 Esprits criminels
01h25 Esprits criminels



07h51 Narvalo
08h09 La boîte à questions
08h15 Frères
09h59 Tchi tcha
10h22 Hit Man
12h14 La boîte à questions
12h24 En aparté
13h00 Clique
13h31 Families Like Ours
14h22 Families Like Ours
15h15 Back to Black
17h15 La Zone d'intérêt
18h57 La boîte à questions
19h02 Alpe d'Huez
19h18 Clique
19h53 En aparté
20h30 En aparté
21h09 Rogue Heroes
22h07 Rogue Heroes
23h06 Loris Giuliano au boulot
23h57 Clique
00h37 Families Like Ours
01h28 American Star
03h12 Le festin
03h36 Dark Globe



05h30 Incroyables transformations
06h30 Incroyables transformations
07h30 Incroyables transformations
08h35 M6 Boutique
09h45 Ça peut vous arriver
11h30 Ça peut vous arriver chez vous
12h40 Météo
12h45 Le 12.45
13h40 Un jour, un doc
14h50 Un jour, un doc
15h50 Un jour, un doc
16h50 Un jour, un doc
17h30 Un jour, un doc
18h35 La meilleure boulangerie de France
19h40 Météo
19h45 Le 19.45
20h35 Scènes de ménages
21h10 Pékin express
22h10 Pékin express
23h40 Pékin express : qui peut battre Ryad et Louison ?
00h50 Cauchemar en cuisine

09h25 L'île de Rügen : des reflets de craie dans la Baltique
10h10 Heligoland en mer du Nord
11h05 Un hiver enchanté
11h45 En attendant la neige
13h00 Communautés de santé : le modèle islandais
13h35 Certains l'aiment chaud
15h50 Voyage en îles tropicales
16h35 Les îles sauvages de l'océan Indien
17h20 Invitation au voyage
18h10 Invitation au voyage
18h55 Voyage en cuisine
19h30 Le dessous des images
19h45 Arte journal
20h52 De Gaulle à la plage
20h55 Vigil
21h55 Vigil
22h55 Vigil
23h55 La vie dans les bois d'après "Walden" de Henry David Thoreau
00h35 "L'honneur perdu de Katharina Blum" ou l'impact des médias

TÉLÉVISION | 15

Votre soirée



21h10

MÉMOIRE DE SANG



Louise, 32 ans, est médecin anesthésiste au CHU du Havre. Sa vie avec son mari pédiatre et leurs 2 enfants, heureuse et sans histoires, est soudain bouleversée par la découverte du corps momifié de son beau-père dans le béton d'une écluse en réfection. Michel Vasseur, le mari de sa mère, l'homme qui l'a élevée, avait brusquement quitté sa famille et la région il y a 18 ans, sans plus jamais donner de nouvelles.

Acteur: Louise Monot (Louise), Isabelle Gélinas (Sandrine), Blandine Bellavoir (Camille Gallois), Samir Boitard (Antoine), Pierre Cassignard (Armand),

21h10

PANDA



Panda reçoit la visite imprévue d'Elliot. Ce dernier est désespéré. Il lui annonce que Lola vient d'annuler le mariage et qu'elle le quitte. Surpris par la nouvelle et mal à l'aise Panda tente de le réconforter tant bien que mal. Les deux policiers sont appelés sur un meurtre. Un homme en habit de chantier est retrouvé mort dans le jardin d'une résidence de copropriétaires. Vraisemblablement, il aurait succombé après avoir reçu des coups à la tête. L'arme du crime, un marteau est retrouvé dans le cabanon de jardin ce qui les amène à interroger les voisins du lotissement.

20h50

ROGUE HEROES



Paddy Mayne et ses hommes sont parvenus à tenir la ville de Termoli grâce à l'arrivée du deuxième escadron des SAS commandés notamment par le lieutenant-colonel William Stirling. A la surprise générale, le général Montgomery se rend sur place afin de féliciter les commandos. De son côté, John Tonkin parvient à sauver sa vie grâce à une audacieuse action d'éclat. Il tente de rejoindre les troupes alliées à travers la campagne italienne.

Acteur: Jack O'Connell (Paddy Mayne), Connor Swindells (David Stirling), Sofia Boutella (Eve Mansour), Dominic West (), Bianca Bardoe (Daphne Reece-Williams)....



UNRWA

Epine dorsale de tout le travail humanitaire en Palestine



Le ministre norvégien des Affaires étrangères, Espen Barth Eide, a déclaré que l'Office de secours et de travaux des Nations unies pour les réfugiés palestiniens (UNRWA) "est l'épine dorsale de tout le travail humanitaire" en Palestine occupée, avertissant que l'interdiction des travaux de cette agence onusienne par l'entité sioniste "est une attaque sans précédent contre l'ONU". "L'UNRWA est l'épine dorsale de tout le travail humanitaire pour assurer l'éducation et la santé des réfugiés palestiniens jusqu'à une solution politique juste" au conflit, a déclaré Espen Barth Eide après avoir rencontré, mardi à Oslo, le Commissaire général de l'UNRWA, Philippe Lazzarini. Le ministre norvégien a, en outre, prévenu que l'"interdiction de l'UNRWA est une attaque sans précédent contre l'ONU". Alors que la décision du parlement sioniste d'interdire les activités de l'UNRWA à Gaza et en Cisjordanie occupée devrait entrer en vigueur à la fin du mois en cours, de nombreux appels sont lancés pour faire pression sur l'entité sioniste afin que cette décision soit annulée, et que l'occupant respecte ses obligations conformément au droit international.

Soudan

Plus de 120 morts dans des attentats près de Khartoum

Plus de 120 civils ont été tués lundi dans des bombardements dans la région de Dar Al-Salam, à l'ouest d'Omdurman, qui fait partie du Grand Khartoum, un réseau soudanais de sauveteurs volontaires coordonnant les secours de première ligne, sans en préciser les auteurs. Les secouristes ont signalé une grave pénurie de matériel médical, notamment de médicaments de premiers secours, et ont déclaré que les professionnels de la santé avaient des difficultés à prodiguer des soins. «un grand nombre de blessés». Plus de vingt mois de guerre Les attentats de lundi surviennent alors que les combats entre l'armée et les forces paramilitaires de soutien rapide (RSF) se sont intensifiés ces dernières semaines après plus de 20 mois de guerre. Des dizaines de milliers de personnes ont été tuées dans cette guerre qui a laissé le pays au bord de la famine, selon les agences humanitaires. L'armée et RSF ont été accusées d'avoir pris pour cible des civils, notamment des professionnels de la santé, et de bombarder sans discernement des zones résidentielles. La majeure partie d'Omdurman est sous le contrôle de l'armée, tandis que les RSF contrôlent Khartoum Nord (Bahr), juste de l'autre côté du Nil, ainsi qu'une partie de la région du Grand Khartoum.

Trêve à Ghaza

Les négociations se poursuivent, les «principaux problèmes seraient réglés»

Commencées mardi, les discussions autour d'une trêve à Ghaza se poursuivent et le médiateur qatari en présente la conclusion comme imminente, hier mercredi. D'après deux sources proches du Hamas, 33 otages devraient être libérés «par groupes, en commençant par les enfants et les femmes» durant la première phase de l'accord en gestation, en échange d'un millier de Palestiniens détenus par Israël. Après 15 mois de guerre et des dizaines de milliers de morts dans le territoire palestinien, les négociations pour un accord de trêve, qui ont commencé mardi, continuent d'aller bon train. Les «principaux problèmes» ont été réglés, a déclaré le Qatar, pays médiateur de ces discussions, sans toutefois préciser lesquels. La veille, les médiateurs qatariens estimaient que la négociation avait atteint son «stade final». Alors que les deux parties, Israël et le Hamas, posent encore leurs exigences, les présidents américain Joe Biden et égyptien Abdel Fattah al-Sissi, les ont exhorté lors d'un appel mardi, «à faire preuve de la flexibilité nécessaire». «Nous espérons que cela mènera à un accord très bientôt», a dit un porte-parole de la diplomatie qatari. Côté palestinien, les consultations se poursuivent en interne et portent sur les mécanismes de mise en œuvre de la libération des otages. Un responsable du Jihad islamique palestinien, groupe armé allié du Hamas, a déclaré ce mercredi qu'une délégation de son mouvement était arrivée au Qa-



tar pour participer aux discussions avec d'autres formations palestiniennes. D'après deux sources proches du Hamas, 33 otages devraient être libérés «par groupes, en commençant par les enfants et les femmes» durant la première phase de l'accord en gestation, en échange d'un millier de Palestiniens détenus par Israël. Plus prudent, Israël a confirmé qu'il cherchait à obtenir la libération de «33 otages» pendant la première étape, et était prêt à libérer «des centaines» de prisonniers palestiniens. Si un accord était trouvé, les négociations pour la deuxième phase commenceraient le «16ème jour» après l'entrée en vigueur de la pre-

mière, selon un responsable israélien. Le Hamas a dit souhaiter «un accord clair et global». L'autre partie israélienne a déclaré être «proche du but, mais pas encore là». Israël ne quittera cependant «pas Ghaza tant que tous les otages ne seront pas rentrés, les vivants et les morts», a-t-elle mis en garde. Selon des médias israéliens, le pays doit maintenir une «zone tampon» dans la bande de Ghaza durant la première phase de l'accord. Les forces israéliennes devraient rester présentes jusqu'à «800 mètres en profondeur du territoire, sur une zone allant de Rafah au sud jusqu'à Beit Hanoun au nord», assure une source proche du Hamas.

Syrie

Les enfants menacés par les vestiges de la guerre



Pour le seul mois de décembre 2024, l'UNICEF a reçu des rapports faisant état de 116 enfants tués ou blessés par des UXO, soit une moyenne de près de quatre par jour. Ce chiffre est probablement sous-estimé compte tenu de la volatilité de la situation humanitaire sur le terrain. Au cours des neuf dernières années, au moins 422 000 incidents impliquant des UXO ont été signalés dans 14 gouvernorats du pays, et l'on estime que la moitié d'entre eux se sont soldés par la mort tragique d'enfants. Dans toute la Syrie, les enfants sont confrontés à cette menace tapie, souvent invisible et extrêmement mortelle. La recrudescence des déplacements ne fait qu'aggraver le danger. Depuis le 27 novembre, plus de 250 000 enfants ont été contraints de fuir leur foyer en raison de l'offensive armée. Pour ces enfants, et pour ceux qui tentent de retourner dans leur région d'origine, le danger que représentent les munitions non explosées est constant et inévitable. Alors que les efforts de reconstruction font l'objet de discussions et que la communauté internationale se prépare à aider la Syrie à tracer une nouvelle voie pour les enfants, il est impératif de réaliser des investissements immédiats pour s'assurer que le terrain est sûr et exempt de résidus explosifs. Après plus de dix ans d'un conflit destructeur, les communau-

tés syriennes restent confrontées aux dangers des vestiges de guerre. Environ 324 000 munitions non explosées sont disséminées à travers le pays. Cette menace concerne environ 5 millions d'enfants vivant dans des zones contaminées par des munitions non explosées et des mines terrestres, devenues la principale cause de mortalité des enfants en Syrie. Chaque pas qu'ils font les expose à une tragédie inimaginable. C'est ce qui est arrivé à Abdul, 12 ans, que j'ai pu rencontrer dans la banlieue de Hama. Le 18 décembre, il jouait au football avec des amis dans un champ derrière sa maison quand l'un d'eux a marché sur un objet brillant sur le sol. L'explosion qui a suivi a tué Mohamed, 15 ans, le cousin d'Abdul, et a blessé Abdul et son frère de 10 ans, qui se remettent aujourd'hui de multiples fractures aux jambes et aux bras. Ils ne peuvent plus marcher sans assistance. Ils sont tous deux gravement traumatisés. Malheureusement, cette histoire n'est qu'un cas parmi tant d'autres. La mère d'Abdul était en larmes alors qu'elle partageait ce récit traumatisant. Elle nous a confié qu'hier, trois autres enfants étaient morts après avoir apporté chez eux une grenade trouvée dans une aire de jeux, sans rien savoir du danger meurtrier que celle-ci représentait. Même lorsque les enfants survivent aux explosions, leur combat ne s'arrête pas là.